

Évaluation et recommandations

L'économie est confrontée à de forts vents contraires et à des incertitudes

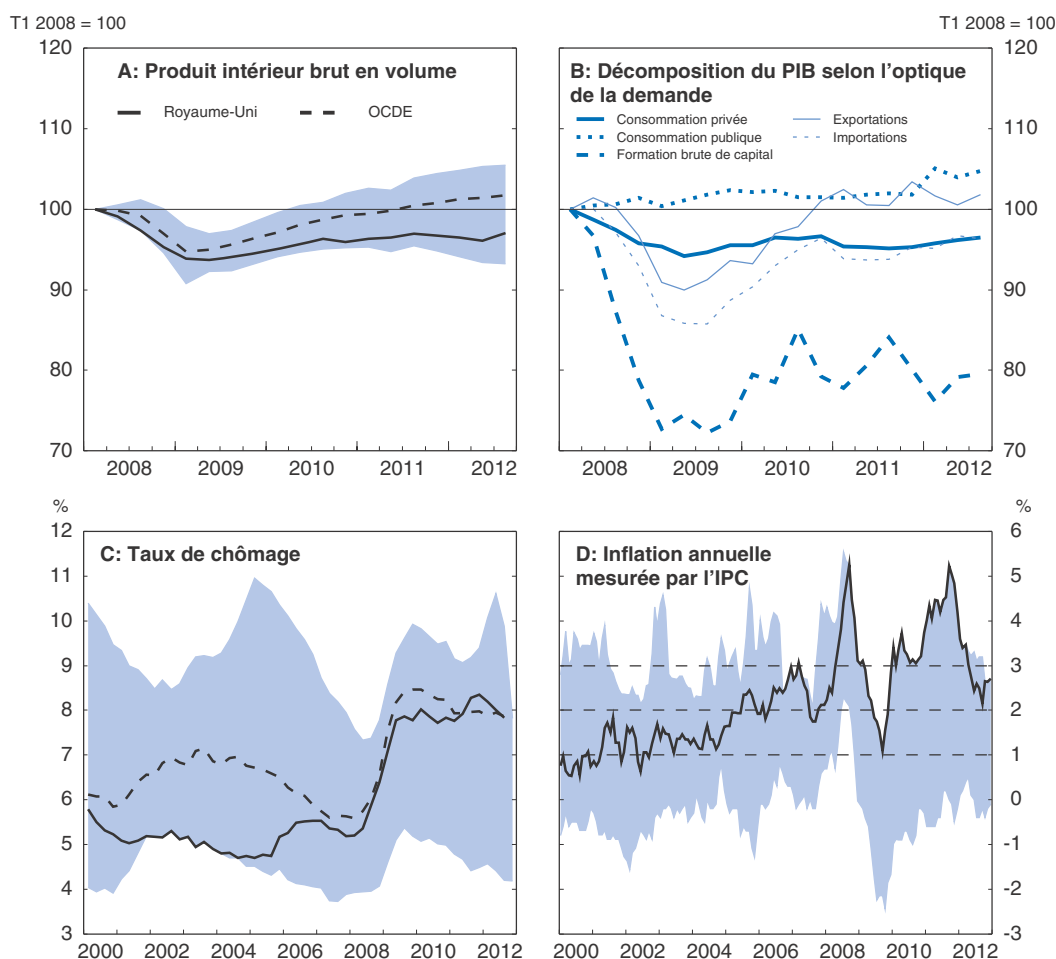
L'activité économique est peu ou prou stationnaire depuis deux ans

Le ralentissement économique mondial et l'incertitude relative aux perspectives de la zone euro, conjugués à une nécessaire rigueur budgétaire et au désendettement du secteur privé, font souffler de forts vents contraires sur l'économie britannique. La production est peu ou prou stationnaire depuis deux ans et demeure inférieure de plus 3 % au pic qu'elle avait atteint au premier trimestre de 2008 (graphique 1, partie A). La consommation privée est bridée par la diminution du revenu disponible réel, le désendettement, la constitution d'une épargne de précaution et la rigueur des conditions de crédit. L'investissement privé souffre de l'atonie de la demande de biens et services, d'un climat de forte incertitude et de conditions financières restrictives. Le commerce extérieur a étayé la croissance en 2011, les exportations ayant bénéficié de la dépréciation de la livre sterling et dépassé leur point haut d'avant la crise, mais la croissance du solde extérieur est devenue négative en 2012, sur fond de chute de l'économie au niveau mondial.

Jusqu'ici en 2012, l'activité a été uniquement soutenue par la demande intérieure, malgré sa faiblesse (graphique 1, partie B et tableau 1). La lenteur de la croissance enregistrée par les partenaires commerciaux du Royaume-Uni, en particulier en Europe, a réduit à néant les espoirs d'une reprise rapide tirée par les exportations. La croissance de ces dernières est également entravée par les parts de marché limitées que détient le Royaume-Uni dans les économies émergentes en expansion rapide, qui s'expliquent en partie par un défaut de concordance entre la production britannique et la demande des marchés émergents, ainsi que par la faiblesse de la compétitivité hors prix. La hausse du chômage a été modérée au regard des pertes de production, la progression modeste des salaires et le recours au travail à temps partiel limitant les pertes d'emplois (graphique 1, partie C). Néanmoins, le chômage de longue durée et le chômage des jeunes sont élevés.

Les perspectives à court terme sont médiocres

La production a rebondi au troisième trimestre de 2012, après neuf mois de contraction. Néanmoins, les statistiques relatives au produit intérieur brut (PIB) sont faussées par un certain nombre de facteurs temporaires, et la croissance sous-jacente demeure modérée. Le secteur de la construction continue de tirer la production vers le bas, tandis que les industries manufacturières et les services n'enregistrent qu'une lente expansion, du fait de l'atonie de la demande étrangère et intérieure. La croissance de la production sera probablement négative en 2012 en glissement annuel, mais elle devrait être positive en 2013 (tableau 1). Il est cependant difficile d'anticiper le moment auquel interviendra la reprise. Les prévisions de croissance de sources publiques et privées se sont avérées trop optimistes ces deux dernières années (graphique 2). Lorsque l'incertitude

Graphique 1. Principaux indicateurs économiques¹

1. L'aire grisée correspond à l'écart entre les valeurs maximale et minimale de l'indicateur considéré parmi les sept grands pays de l'OCDE.

Source : Base de données du n° 92 des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767593>

refluera, la nécessité de reconstituer les capacités, conjuguée à la solidité des bilans des entreprises, devrait faire rebondir l'investissement. L'inflation diminue, en raison du volant de ressources inemployées dans l'économie et de la dissipation des effets des hausses d'impôts indirects ainsi que de la dépréciation de la livre sterling (graphique 1, partie D). Cela renforcera le pouvoir d'achat des ménages, ce qui devrait étayer un redressement de la consommation privée, même s'il pourrait être affaibli par la constitution d'une épargne de précaution et le désendettement. Le niveau élevé de la dette des ménages et l'accès limité au crédit hypothécaire continueront de limiter l'investissement en logement, qui est encore inférieur de 40 % environ à ses niveaux d'avant la crise.

Le chômage pourrait augmenter

Les perspectives de l'emploi restent incertaines. Le chômage a légèrement diminué au cours des derniers trimestres, malgré l'atonie de l'activité. Néanmoins, si la croissance de la production reste faible, ce qui devrait être le cas si les vents contraires d'origine européenne perdurent, le chômage et le sous-emploi pourraient augmenter. En outre,

Tableau 1. **Principaux indicateurs économiques relatifs au Royaume-Uni**
Variation en pourcentage par rapport à la période précédente, sauf indication contraire

	2010	2010	2011	2012	2013	2014
	Prix courants, Mds GBP					
PIB en volume	1 466.6	1.8	0.9	-0.1	0.9	1.6
Consommation						
Privée	941.5	1.3	-0.9	1.1	1.6	1.4
Publique	335.0	0.4	0.2	1.3	-3.0	-1.8
Formation brute de capital fixe	218.6	3.5	-2.4	1.8	2.5	3.7
En logement	56.0	13.8	0.3	6.8	0.0	1.4
Hors logement	122.6	-0.4	2.9	3.2	5.3	6.4
Des administrations publiques	40.0	1.6	-20.5	-11.6	-3.8	-3.0
Variation des stocks ¹	2.9	0.9	0.4	-0.5	0.3	0.0
Demande intérieure totale	1 498.1	2.3	-0.4	0.8	1.0	1.1
Exportations de biens et services	447.9	6.4	4.5	-0.2	2.4	3.6
Importations de biens et services	479.4	8.0	0.5	2.8	2.6	2.0
Solde extérieur ¹	-31.5	-0.6	1.2	-1.0	-0.1	0.5
Solde des paiements courants ²	-37.3	-2.5	-1.9	-3.3	-3.5	-3.1
Écart de production ³		-1.7	-1.4	-2.2	-2.3	-2.0
Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)		3.3	4.5	2.6	1.9	1.8
IPCH sous-jacent		2.7	3.0	2.0	1.7	1.6
Taux de chômage ⁴		7.9	8.1	8.0	8.3	8.0
Emploi total		0.2	0.5	1.0	0.4	0.9
Taux d'épargne net des ménages ⁵		2.0	1.4	0.6	-0.1	0.1
Rémunération réelle des salariés ⁶		-2.6	-0.5	0.5	1.0	-0.7
Capacité de financement des administrations publiques ^{2,7}		-10.1	-8.3	-6.6	-6.9	-6.0
Engagements financiers bruts des administrations publiques ²		85.6	99.9	105.3	110.4	113.9

1. Contribution à la croissance du PIB.

2. En pourcentage du PIB.

3. En pourcentage de la production potentielle.

4. En pourcentage de la population active.

5. En pourcentage du revenu disponible. Les institutions sans but lucratif au service des ménages sont prises en compte.

6. Rémunération des salariés divisée par le nombre d'heures travaillées et corrigée des prix à la consommation.

7. Inclut les 28 milliards GBP d'actifs du régime de retraite de la Poste britannique, Royal Mail, reçus par l'État en 2012, qui représentent 1.8 % du PIB.

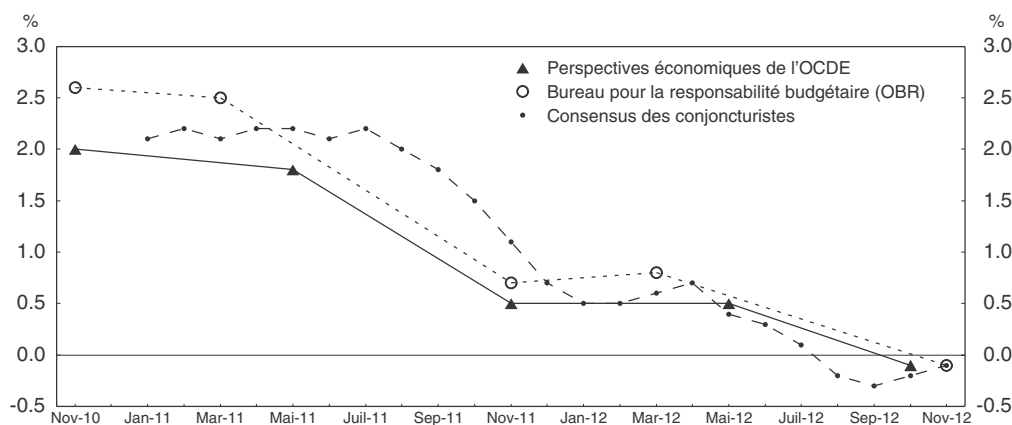
Source : Base de données du n° 92 des Perspectives économiques de l'OCDE.

l'assainissement budgétaire passe par des suppressions massives de postes dans le secteur public. Le Bureau pour la responsabilité budgétaire (OBR, *Office for Budget Responsibility*) prévoit une diminution du nombre d'emplois dans les administrations publiques de l'ordre de 929 000 (hors impact de reclassifications dans le secteur de l'éducation) entre le début de 2011 et 2018, même s'il table sur le fait que ce recul devrait être largement compensé au fil du temps par une augmentation de l'emploi dans le secteur marchand de 2.24 millions environ au cours de la même période (OBR, 2012).


La forte incertitude qui prévaut quant à la vigueur de la reprise va sans doute freiner la croissance de l'emploi à court terme. Étant donné que l'emploi dans le secteur privé est élevé au regard de la production et que le travail à temps partiel involontaire est courant, de nombreuses entreprises sont susceptibles de réagir à un accroissement de la demande en augmentant le nombre d'heures travaillées par leurs salariés et en utilisant au maximum leurs effectifs, entraînant du même coup une hausse de la productivité, avant d'embaucher de nouveaux travailleurs. L'atonie de la demande extérieure ralentit le

Graphique 2. Prévisions de croissance du PIB en volume en 2012, de sources diverses

En glissement annuel



Source : Bureau pour la responsabilité budgétaire (OBR, Office for Budget Responsibility), consensus des conjoncturistes et Base de données du n° 92 des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/8889327612>

rééquilibrage de l'économie, et réduit la capacité des secteurs exportateurs et des industries de biens d'équipement de compenser les destructions d'emplois dans les secteurs en déclin.

Les risques qui entourent les perspectives économiques sont significatifs

Les risques qui pèsent sur les perspectives économiques sont orientés de manière prédominante à la baisse et sont tout particulièrement liés à l'évolution de la situation internationale, dont la crise de la dette souveraine dans la zone euro, l'incertitude politique aux États-Unis et les perspectives des pays émergents. Un fléchissement de la croissance dans la zone euro serait préjudiciable aux exportations, et des perturbations du secteur financier pourraient se révéler encore plus dommageables, étant donnée le rôle prépondérant de Londres dans le système financier international. L'exposition directe des banques vis-à-vis des dettes souveraines et bancaires des économies les plus vulnérables de la zone euro est limitée (elle représente environ 17 % du noyau dur de leurs fonds propres de base, répartis à hauteur de 5 points de pourcentage environ pour les emprunteurs souverains et de 12 points de pourcentage pour les banques), mais elles ont des engagements plus importants vis-à-vis des secteurs privés non bancaires de ces économies (de l'ordre de 65 % du noyau dur de leurs fonds propres). La totalité des provisions constituées pour les engagements vis-à-vis des pays européens fragilisés s'établit aux alentours de 9 % du noyau dur des fonds propres de base, à 19 milliards GBP. Les engagements vis-à-vis du système financier des pays du cœur de la zone euro, qui est lui-même vulnérable aux évolutions dans les pays de la périphérie, sont également importants. Ainsi, l'exposition des banques du Royaume-Uni vis-à-vis de leurs homologues allemandes et françaises représente plus de 40 % du noyau dur de leurs fonds propres de base (toutes les données relatives aux engagements et aux provisions correspondent au dernier semestre de 2012; BoE, 2012a).

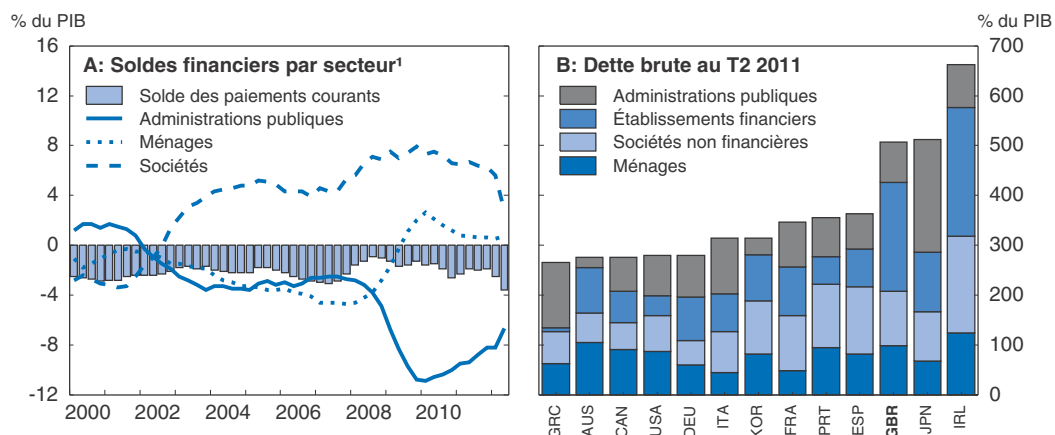
Une croissance plus faible que prévue pourrait peser sur le marché du travail. Toutefois, l'évolution de l'emploi pourrait aussi de nouveau déjouer les prévisions dans un

sens positif. La croissance modérée des salaires tire les coûts de main-d'œuvre vers le bas, tandis que les turbulences financières tendent à rehausser le coût du capital, ce qui favorise les activités à forte intensité de main-d'œuvre. Une diminution des coûts relatifs de main-d'œuvre pourrait encourager les entreprises à conserver leurs travailleurs, en particulier dans les secteurs où les niveaux de qualification exigés sont élevés et les coûts de recrutement et de formation substantiels. Dans certains cas, des réductions supplémentaires du nombre d'heures travaillées pourraient également limiter les pertes d'emplois.

Mesures destinées à rééquilibrer l'économie


Au cœur de la stratégie du gouvernement réside la nécessité de rééquilibrer l'économie, en réduisant le poids des dépenses publiques et de la consommation privée financées par endettement pour accroître celui des exportations et de l'investissement. L'augmentation des patrimoines, en particulier en matière de logement, et l'accès facile au crédit ont incité les ménages à épargner moins (graphique 3, partie A). Malgré une croissance dynamique avant la crise financière, le gouvernement n'a pas réduit les déficits, en partie parce qu'à l'époque, il n'avait pas saisi la nature temporaire de certaines recettes liées à la vigueur des activités financières et du marché du logement. La forte croissance de la consommation et un taux de change tiré vers le haut par des entrées de capitaux ont débouché sur d'amples déficits des paiements courants. Les bénéfices des entreprises ont été renforcés par la solidité de la demande et la faiblesse des coûts de financement, ainsi que par les contributions spécifiques de l'évolution cyclique des marchés de capitaux et du logement ainsi que de la montée des cours du pétrole. La dette a sensiblement augmenté dans tous les secteurs, et la dette intérieure totale équivaut maintenant à cinq fois la production annuelle environ, ce qui représente un des niveaux les plus élevés de l'OCDE (graphique 3, partie B). Compte tenu de son niveau d'endettement élevé, le secteur financier apporte une contribution considérable à la dette totale, mais d'autres secteurs sont également lourdement endettés. Néanmoins, cette dette va généralement de pair avec des avoirs significatifs.

Graphique 3. Dette et capacité de financement



1. Moyenne mobile sur quatre trimestres.

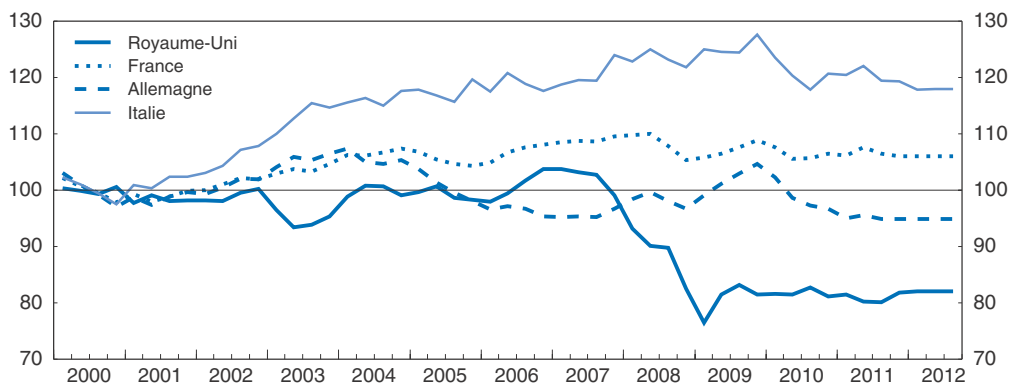
Source : Office des statistiques nationales (Office for National Statistics) et McKinsey Global (2010), « Debt and deleveraging: The global credit bubble and its economic consequences ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767631>


L'ample excédent financier du secteur privé, de l'ordre de 5 % du PIB actuellement, et l'assainissement budgétaire permettront de ramener la dette à des niveaux plus viables au fil du temps. Néanmoins, la réduction des dépenses des ménages et des administrations publiques suppose que d'autres sources de demande relancent la croissance. Il faut renforcer la compétitivité de l'économie britannique pour stimuler la croissance des exportations, ce qui entraînera ensuite une augmentation des investissements et des revenus. Il convient de noter que la faiblesse des résultats à l'exportation tient à un déficit de compétitivité hors prix, dans la mesure où les coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre ont fortement diminué depuis 2007, en raison de la dépréciation de la livre sterling et de la croissance atone des salaires (graphique 4). Le Plan pour la croissance (*Plan for Growth*) du gouvernement intègre un large éventail de réformes structurelles destinées à rehausser le potentiel de croissance de l'économie, notamment un nouveau cadre d'aménagement du territoire, le soutien de projets d'infrastructures, une simplification de la réglementation applicable aux entreprises, un allègement de la fiscalité des sociétés, une assistance aux exportateurs, des mesures de renforcement de la concurrence et du gouvernement d'entreprise, des programmes destinés à améliorer les compétences des travailleurs et à faciliter l'accès aux financements, ainsi que des initiatives de promotion de la croissance verte (HM Treasury-BIS, 2012).

Graphique 4. **Compétitivité dans le secteur manufacturier**¹

Indice, base 100 en 2000



1. Taux de change effectif réel fondé sur les coûts unitaires de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier.
Source : Base de données du n° 92 des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767650>

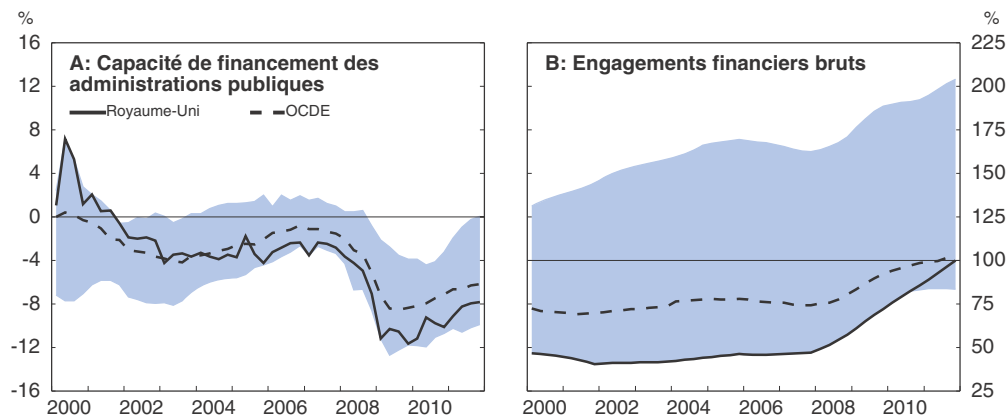
Réduire le déficit et la dette publics est un objectif essentiel

Le déficit public a atteint près de 11 % du PIB en 2009, soit un des niveaux les plus élevés de l'OCDE, rendant impératif l'assainissement des finances publiques, malgré l'atonie de l'activité économique (graphique 5, partie A). Le gouvernement de coalition issu des élections de 2010 s'est lancé dans un ambitieux programme d'assainissement budgétaire, en se fixant pour objectif d'obtenir un solde courant équilibré en données corrigées des variations cycliques à un horizon mobile de cinq ans, et de ramener la dette publique nette en pourcentage du PIB sur une trajectoire descendante en 2015/16. Cette entreprise est étayée par le cadre institutionnel solide en place au Royaume-Uni, dont fait partie l'OBR, organisme indépendant qui est chargé de produire les prévisions économiques et budgétaires officielles. En données corrigées des variations cycliques, le

déficit primaire des administrations publiques a diminué de près de 4 points de PIB entre 2009 et 2011 (tableau 2). Bien que la faiblesse de la croissance ralentisse l'ajustement du déficit total non corrigé, qui demeure supérieur à 8 % du PIB en 2012, la politique budgétaire a gagné en crédibilité. Cela a contribué à maintenir les coûts d'emprunt des administrations publiques à un bas niveau, ce qui est crucial pour rétablir la viabilité des finances publiques, dans la mesure où la dette publique atteignait plus de 90 % du PIB (suivant la définition de Maastricht) à la fin de 2012 (graphique 5, partie B).

Graphique 5. **Déficit et dette des administrations publiques**¹

En pourcentage du PIB



1. L'aire grisée correspond à l'écart entre les valeurs maximale et minimale de l'indicateur considéré parmi les sept grands pays de l'OCDE.

Source : Base de données du n° 92 des Perspectives économiques de l'OCDE.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767669>

Tableau 2. **Sélection d'indicateurs budgétaires**¹

En pourcentage du PIB

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Capacité de financement des administrations publiques ¹	-2.8	-5.0	-10.9	-10.1	-8.3	-6.6	-6.9	-6.0
Capacité de financement corrigée des variations cycliques ²	-5.1	-6.8	-10.5	-9.1	-7.5	-5.6	-5.7	-4.9
Solde primaire corrigé des variations cycliques ²	-3.2	-4.9	-9.0	-6.4	-4.5	-2.7	-3.0	-2.1
Dépenses courantes	41.5	43.1	46.8	47.2	46.4	47.0	45.7	44.6
Recettes courantes	40.6	40.8	39.5	39.8	40.0	40.2	40.3	40.2
Formation brute de capital fixe	1.9	2.3	2.7	2.5	2.2	2.1	1.8	1.8
Dette publique brute, suivant la définition des comptes nationaux	47.0	57.1	72.0	79.4	85.0	89.5	93.7	96.7
Dette publique brute, suivant la définition de Maastricht	44.2	52.3	67.8	85.6	99.9	105.3	110.4	113.9
Dette publique nette	28.3	33.1	43.9	53.8	67.8	73.0	78.0	81.5

1. Inclut les 28 milliards GBP d'actifs du régime de retraite de la Poste britannique, Royal Mail, reçus par l'État en 2012, qui représentent 1.8 % du PIB.

2. En pourcentage du PIB potentiel.

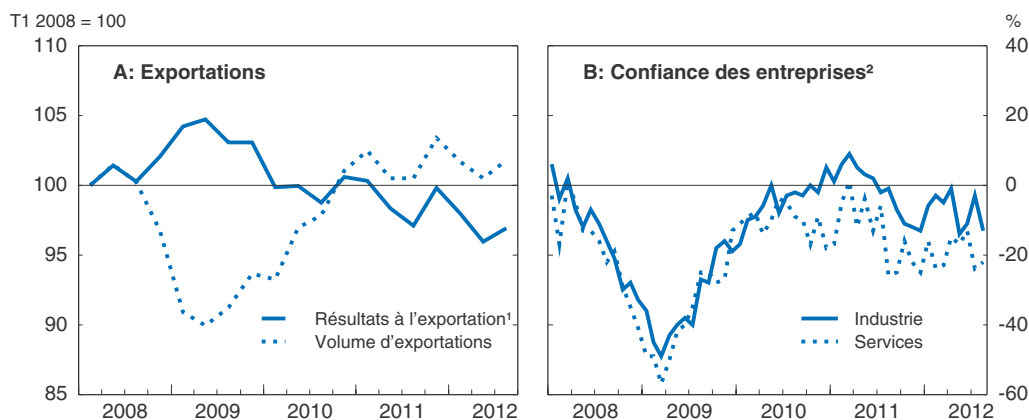
Source : Base de données du n° 92 des Perspectives économiques de l'OCDE.

La situation économique mondiale pèse sur l'économie britannique

Jusqu'à la fin de 2011, l'économie montrait des signes de rééquilibrage entre les secteurs intérieur et extérieur, quoique à un rythme décevant compte tenu de la dépréciation de la livre sterling. Néanmoins, le nouveau fléchissement de la zone euro, conjugué à la crise de la dette souveraine, freine les exportations, dont la moitié est traditionnellement destinée aux autres pays de l'Union européenne (graphique 6, partie A).


La crise de la zone euro se répercute également sur la confiance des entreprises, ce qui les dissuade d'investir et d'embaucher (graphique 6, partie B). Les conditions financières se sont par ailleurs durcies, car les coûts de financement bancaire ont augmenté et les prêteurs sont extrêmement prudents dans un contexte d'incertitude. Cela pourrait expliquer en partie la lenteur du redéploiement des ressources vers les secteurs exportateurs ces derniers temps.

Graphique 6. **Environnement extérieur et confiance des entreprises**



1. Ratio de la croissance des exportations en volume à la croissance des marchés d'exportation en volume (mesurée par la moyenne pondérée des taux de croissance des importations des partenaires commerciaux).
2. Mesurée par un solde en pourcentage, obtenu en soustrayant le pourcentage d'entreprises qui font état de baisses du pourcentage d'entreprises qui font état de hausses.

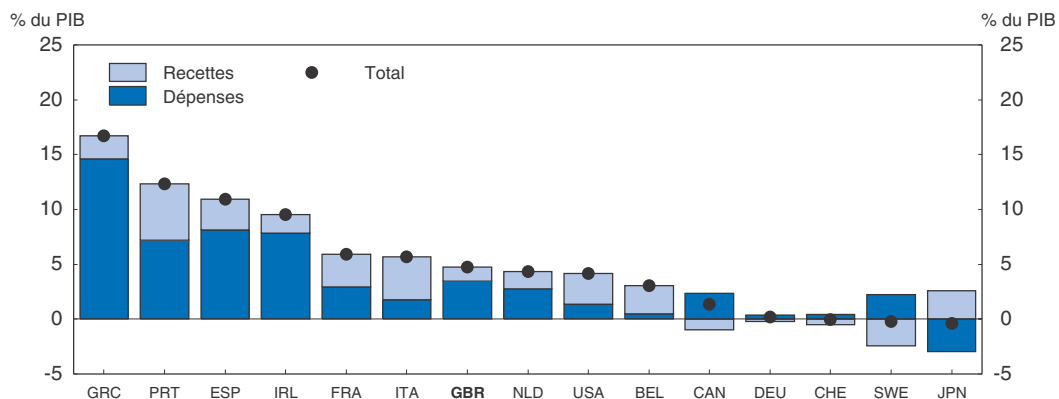
Source : Base de données du n° 92 des Perspectives économiques de l'OCDE et Commission européenne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767688>


La flexibilité du cadre budgétaire devrait être exploitée si la croissance ne se redresse pas

L'orientation de la politique budgétaire du gouvernement reste appropriée. Il est essentiel d'assainir les finances publiques à moyen terme. Dans la mesure où le déficit public est toujours supérieur à 8 % du PIB et la dette brute des administrations publiques à 80 % du produit intérieur brut, le rétablissement de la viabilité budgétaire doit rester un objectif primordial. Le plan d'assainissement budgétaire est substantiel (graphique 7). En outre, il repose en grande partie sur des réductions de dépenses, qui, à l'échelle de l'OCDE, se sont généralement avérées plus efficaces que les augmentations d'impôts pour assainir durablement les finances publiques (Guichard et al., 2007). Un cadre institutionnel solide et une crédibilité acquise par la réalisation des objectifs budgétaires visés jusqu'ici ont renforcé la confiance à l'égard de la politique budgétaire britannique et de la trajectoire d'assainissement budgétaire à moyen terme. Le cadre budgétaire prévoit légitimement des marges de manœuvre permettant de s'adapter à une évolution de la situation économique moins favorable que prévu, qui permettent de laisser jouer les stabilisateurs automatiques. L'objectif complémentaire suivant lequel la dette publique nette doit diminuer en proportion du PIB à partir de 2015/16 pourrait toutefois faire obstacle au libre jeu des stabilisateurs automatiques. Le report de l'échéance à compter de laquelle la dette doit refluer ne devrait pas déclencher de réactions négatives de la part des marchés, à condition que l'engagement fort et crédible vis-à-vis de l'assainissement des finances publiques à moyen terme soit préservé. Le gouvernement ayant fourni de plus amples détails

Graphique 7. Plans d'assainissement budgétaire

2009-2013¹

1. Contribution totale à l'assainissement budgétaire des mesures prises concernant les dépenses et les recettes.
 Source : Base de données du n° 91 des Perspectives économiques de l'OCDE et Enquête de l'OCDE sur l'assainissement budgétaire de 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767707>

concernant ses plans de consolidation budgétaire à moyen terme dans sa déclaration du 5 décembre (*Autumn Statement*), sa décision de poursuivre le plan de consolidation budgétaire existant et de ne pas contrecarrer l'action des stabilisateurs automatiques pour atteindre l'objectif supplémentaire de dette est appropriée. Néanmoins, les évolutions mondiales ont montré qu'une perte de la confiance des marchés pouvait avoir des conséquences brutales et graves ; or, une forte hausse des taux d'intérêt serait particulièrement dommageable pour une économie aussi endettée que le Royaume-Uni.

La politique monétaire est expansionniste et doit le rester

La politique monétaire a légitimement contribué de manière essentielle à soutenir l'économie depuis le début de la crise économique et financière mondiale. Le taux directeur de la Banque d'Angleterre s'établit toujours à 0.5 % depuis mars 2009. Cela a soulagé les entreprises et les ménages endettés confrontés à une baisse de leurs revenus du fait du fléchissement de l'activité, et permis aux créanciers de se montrer plus souples. Les banques ont également bénéficié d'une baisse de leurs coûts de refinancement. Néanmoins, la faiblesse des taux directeurs n'a pas été entièrement répercutée sur les taux débiteurs des banques, l'exacerbation des risques et la nécessité pour les banques de réduire l'effet de levier ayant fait augmenter les marges d'intérêt.

Le taux directeur approchant de zéro, la Banque d'Angleterre s'est tournée vers l'assouplissement quantitatif pour soutenir une économie en perte de vitesse. Celui-ci semble influencer sur la production et l'inflation essentiellement par le canal du rééquilibrage des portefeuilles. Pour autant que les actifs acquis par la Banque d'Angleterre et les liquidités soient des substituts imparfaits, les investisseurs qui vendent des actifs à la banque centrale achètent d'autres actifs à long terme, ce qui fait monter leur cours et diminuer leur rendement. Depuis mars 2009, des séries successives d'acquisitions d'actifs financées au moyen des réserves à la banque centrale ont porté les avoirs de la Banque d'Angleterre en titres à long terme, essentiellement constitués de fonds d'État, à 375 milliards GBP (soit près de 25 % du PIB). La Banque d'Angleterre estime que le premier programme d'assouplissement quantitatif, mis en œuvre en 2009 (200 milliards GBP, soit

14 % du PIB) a pu entraîner une baisse des rendements des fonds d'État de l'ordre de 100 points de base, une augmentation du PIB de 1.5-2 % et une hausse de l'inflation comprise entre 0.75 et 1.5 point de pourcentage (Joyce et al., 2011 ; Bridges et Thomas, 2012 ; Kapetanios et al., 2012). Cet effet est comparable à celui d'une réduction du taux directeur comprise entre 150 et 300 points de base. On estime que l'assouplissement quantitatif a entraîné une diminution de 75 points de base des rendements des obligations de sociétés classées en catégorie « investissement ». Les investisseurs ayant également diversifié leurs portefeuilles en se tournant vers des actifs étrangers, il est possible que l'assouplissement quantitatif ait induit une dépréciation de 4 % de la livre sterling, même si une incertitude considérable entoure cette estimation, dans la mesure où il est difficile d'isoler l'impact d'autres facteurs influant sur le taux de change (Joyce et al., 2011).

Une inflation nettement supérieure à l'objectif visé en 2010 et 2011, résultant des effets à retardement de la dépréciation de la livre sterling, des hausses d'impôts indirects et des augmentations des prix de l'énergie et d'autres produits de base, a incité à la prudence le Comité de politique monétaire (MPC, *Monetary Policy Committee*), qui a pris en compte ces dépassements dans ses décisions concernant le renforcement de l'assouplissement quantitatif. Néanmoins, le nouvel accès de faiblesse de l'économie, les incertitudes inhérentes à l'environnement international, une prévision d'inflation inférieure à l'objectif à moyen terme, et un reflux rapide de l'inflation ont conduit à l'annonce d'une reprise de l'assouplissement quantitatif en octobre 2011, puis de nouveau en juin 2012.

Or, les mesures d'assouplissement quantitatif ne sont pas sans risques (BRI, 2012 ; Dale, 2012 ; White, 2012) et leur efficacité pourrait se révéler décroissante (Meaning et Zhu, 2011). Ces mesures sont indéniablement positives pour les bilans publics et privés à court terme, mais sur le long terme, elles risquent de perpétuer des bilans dégradés, de fausser le fonctionnement des marchés de capitaux et d'entraîner une mauvaise répartition du crédit, comme cela s'était produit au Japon dans les années 90. Néanmoins, les initiatives prises avec détermination par le gouvernement pour réduire le déficit budgétaire et remédier aux faiblesses du système financier limitent ces risques au Royaume-Uni. La faiblesse des taux d'intérêt pourrait également avoir un effet de contre-incitation à l'épargne. Cela peut certes être souhaitable dans une certaine mesure en période d'atonie de la demande, mais cela risque également d'entraver l'accumulation de capital et la croissance sur le long terme. Dans la mesure où l'assouplissement quantitatif entraîne un aplatissement de la courbe des rendements, il tend à comprimer les marges des banques et à réduire la rentabilité des compagnies d'assurance ainsi que des organismes de retraite. Néanmoins, l'impact de l'assouplissement quantitatif sur les déficits des organismes de retraite, s'il est non négligeable pour les régimes nettement sous-capitalisés, reste modeste par rapport à celui d'autres facteurs, tels que les fluctuations des cours des actions (Bean, 2012).

À mesure que les avoirs en valeurs mobilières de la banque centrale augmentent, la sortie de l'assouplissement quantitatif risque de devenir plus délicate, exacerbant les anticipations d'inflation. Néanmoins, le Comité de politique monétaire a clairement indiqué que sa décision concernant cette sortie serait fondée sur la réalisation de l'objectif d'inflation à moyen terme. Les risques inflationnistes sont faibles, étant donné le volant de ressources inutilisées dans l'économie et la lenteur de la progression des salaires. Enfin, les conditions monétaires accommodantes à l'échelle mondiale pourraient entraîner une prise de risques excessive et alimenter des bulles, par exemple au niveau des prix des produits de base, du secteur du logement ou des actifs des économies émergentes,

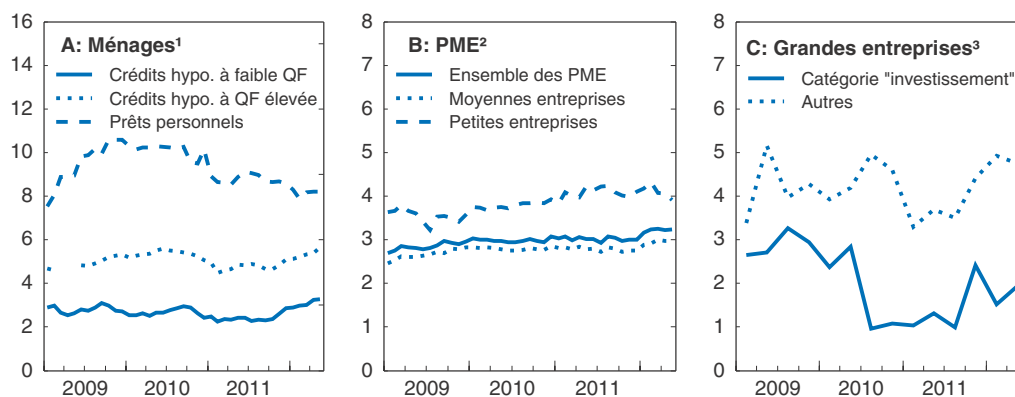
menaçant la stabilité financière mondiale. Une coopération internationale renforcée permettrait d'assurer un traitement adéquat de ces risques.

Globalement, dans la situation économique actuelle, une nouvelle expansion du programme d'achat d'actifs se justifierait si l'atonie de l'activité économique perdure. Cela dit, il faudrait continuer à observer attentivement l'impact de l'assouplissement quantitatif sur les marchés de capitaux, et élaborer une stratégie claire de retrait des liquidités tant que nécessaire une fois la reprise de l'activité économique engagée. Le renforcement de l'orientation expansionniste de la politique monétaire pourrait également passer par une réduction du taux directeur à un niveau proche de zéro et l'achat de titres privés dans le cadre de l'assouplissement quantitatif. Dans les circonstances actuelles, ces options ne semblent pas être clairement plus avantageuses qu'un renforcement de l'assouplissement quantitatif.

Des mesures sont adoptées pour assouplir les conditions de liquidité et de crédit

Les tensions sur la liquidité associées à la crise de la dette souveraine dans la zone euro ont amené la Banque d'Angleterre à lancer un dispositif élargi de prise en pension, l'*Extended Collateral Term Repo Facility (ECTR)*, qui permet aux banques d'obtenir des liquidités à court terme via la mise en pension d'un large éventail d'actifs admis en garantie, pour une période pouvant aller jusqu'à six mois. La forte aversion pour le risque liée aux craintes suscitées par les évolutions financières dans la zone euro a nettement alourdi les coûts de financement des banques, entravant la distribution du crédit à la sphère réelle de l'économie, notamment aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux ménages (graphique 8). La Banque d'Angleterre, avec l'accord du Trésor, a lancé en juillet 2012 un Programme de financement du crédit (FLS, *Funding for Lending Scheme*) pour abaisser les coûts de financement des banques qui augmentent leur volume de prêts, les

Graphique 8. Conditions de crédit



1. Prime de risque de crédit, en points de pourcentage. Le sigle QF désigne la quotité de financement, c'est-à-dire le ratio prêt/valeur du bien.
2. Écart en points de pourcentage entre le niveau médian indicatif des taux d'intérêt sur les nouvelles facilités à taux variable destinées aux petites et moyennes entreprises (PME), d'une part, et le taux de rémunération des réserves des banques commerciales à la Banque d'Angleterre, d'autre part.
3. Primes de risque sur les prêts consortiaux, qui concernent généralement les grandes entreprises, en points de pourcentage.

Source : Banque d'Angleterre (BoE, *Bank of England*), « Financial Stability Report, June 2012 » et « Trends in Lending, July 2012 ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767726>

frais payés par les banques dépendant de leur performance en termes d'expansion du crédit. Les coûts de financement des banques ont considérablement chuté après le lancement du programme et l'effet escompté du FLS est un redressement du crédit, notamment hypothécaire. À ce jour, 35 banques ont souscrit au programme. Ces banques représentent environ 82 % de l'encours de prêts éligibles aux ménages et entreprises non-financières. Il n'est cependant pas sûr que le FLS permette une expansion significative du crédit, car cela dépend de la mesure dans laquelle la lenteur de la croissance du crédit est imputable à des tensions sur l'offre liées à des difficultés de financement, plutôt qu'à une faiblesse de la demande et à un manque de solvabilité des emprunteurs. Les autorités devront surveiller de près les souscriptions au FLS et son fonctionnement.

Les dispositifs publics destinés à fournir des liquidités aux banques en période de tensions se sont révélés d'une importance décisive pour atténuer les contractions temporaires de l'offre de financements au paroxysme de la crise financière mondiale de 2009, et la sortie de ces dispositifs s'est déroulée sans heurts. Les quelque 185 milliards GBP de bons du Trésor avancés dans le cadre du Programme spécial de liquidité (SLS, *Special Liquidity Scheme*) ont été remboursés, et la dette émise dans le cadre du Programme de garantie de crédit (*Credit Guarantee Scheme*) a chuté de 95 % par rapport au pic de 140 milliards GBP environ qu'elle avait atteint (BoE, 2012b).

Certains éléments laissent à penser qu'un système financier perturbé peut entraver le redéploiement des ressources entre secteurs, retardant la reprise et le rééquilibrage de l'économie (Broadbent, 2012). Les reprises suivant des crises financières ont tendance à être faible, ce qui entraîne des pertes de production permanentes relatives à tendances à long terme et une faiblesse persistante de la croissance de la productivité (Reinhart et Rogoff, 2009). Ceci est lié à une variété de facteurs, y compris une surestimation de la croissance tendancielle avant la crise, la persistance d'une mauvaise affectation du capital et du travail, du surendettement et une altération de l'intermédiation financière (Borio, 2012).

Le système financier se renforce

À la suite de la crise économique et financière mondiale, le Royaume-Uni a agi plus vite et plus résolument que la plupart des autres pays de l'OCDE pour renforcer son système financier. La mise en place d'un nouveau cadre de surveillance et de réglementation financières est en cours, cadre dans lequel la Banque d'Angleterre est chargée de la surveillance macroprudentielle du système financier (via le Comité de politique financière) et de la supervision de la surveillance microprudentielle courante des entreprises de services financiers (via l'Autorité de réglementation prudentielle). Un tel cadre permettra une meilleure surveillance du système financier. Le Comité de politique financière (FPC, *Financial Policy Committee*), qui sera mis en place au sein de la Banque d'Angleterre, sera chargé d'identifier, de surveiller et d'éliminer ou réduire, en prenant les mesures nécessaires, les risques systémiques, en vue de protéger le système financier britannique et de renforcer sa résilience. Un FPC intérimaire a été mis en place pour assumer, dans la mesure du possible, les fonctions du FPC permanent jusqu'à l'adoption du projet de loi sur les services financiers (*Financial Services Bill*). Ainsi, il a récemment incité l'Autorité des services financiers (FSA, *Financial Services Authority*) à ajuster ses règles en matière de liquidité et de fonds propres, compte tenu des tensions financières liées à la zone euro.

Le rapport de stabilité financière de la Banque d'Angleterre de novembre 2012 a également recommandé à la Financial Services Authority (FSA) que les fonds propres des banques reflètent une évaluation réaliste de leurs actifs et de leurs coûts futurs et un calcul

prudent des pondérations de risque. Le cas échéant, du capital doit être levé ou les bilans restructurés d'une manière qui n'entrave pas les prêts à l'économie réelle. Dans le cadre d'un système financier innovant, en évolution constante et interconnecté au niveau international, une surveillance macroprudentielle efficace – notamment la surveillance des niveaux de levier financier, des engagements internationaux des banques et du secteur bancaire parallèle – sera décisive pour prévenir de futures crises.

Le gouvernement a confié pour mission à la Commission indépendante sur les banques (ICB, *Independent Commission on Banking*) d'examiner les moyens de renforcer la stabilité et la concurrence dans le système bancaire. La Commission a présenté son rapport final en septembre 2011, et le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre la plupart de ses recommandations, même s'il reverra à la baisse les obligations prévues en matière de levier financier et envisage de permettre aux banques commerciales de recourir à certains instruments dérivés pour offrir à leur clientèle des possibilités de gestion des risques. Un projet de loi pour mettre en œuvre les recommandations de l'ICB a été publié en octobre 2012 et est en cours d'examen pré législatif par la Commission parlementaire sur les normes bancaires (*Parliamentary Commission on Banking Standards*), la législation étant attendue pour 2013. Il existe de grandes similitudes entre les recommandations de l'ICB et celles de la commission Liikanen de l'Union européenne, ce qui devrait faciliter la mise en œuvre des recommandations de l'ICB, même si des ajustements seront nécessaires pour assurer une compatibilité totale.

La principale recommandation du rapport de l'ICB est de mettre en place un cloisonnement entre les activités de banque de réseau et les activités internationales de banque de grande clientèle et de banque d'investissement, afin de remédier au problème des établissements « trop grands pour faire faillite » et de protéger les activités bancaires nationales des chocs financiers mondiaux. Le Royaume-Uni retire des bénéfices considérables du rôle joué par la City de Londres en tant que grand centre financier international. Néanmoins, ainsi que l'a montré la crise de 2008-09, les activités financières risquées peuvent menacer la stabilité financière, perturber le financement de l'économie nationale, et imposer une lourde charge financière aux contribuables lorsque les banques doivent être renflouées. Au cours de la crise financière mondiale, les établissements axés sur la banque d'investissement ont été les plus problématiques en termes de contagion et de risque de contrepartie (Blundell-Wignall et al., 2009).

Une stratégie de cloisonnement présente plusieurs avantages. Elle rend plus facile et moins coûteuse la résolution des défaillances des banques en difficulté, ce qui évite de faire assumer une charge excessive aux contribuables, et elle renforce la résilience de la banque de réseau aux chocs financiers externes. Elle facilite par ailleurs le suivi des activités bancaires par les acteurs du marché, d'où une meilleure tarification des risques, et par les autorités, d'où une meilleure réglementation prudentielle. Néanmoins, pour que le cloisonnement entre les activités de banque d'investissement et de banque de réseau soit et demeure efficace, il faudra que le système financier et le secteur bancaire parallèle soient surveillés avec vigilance. L'utilisation de produits dérivés devra être limitée et faire l'objet d'un suivi attentif, afin que ce cloisonnement ne soit pas affaibli.

La Commission indépendante sur les banques a également recommandé que les fonds propres des grandes banques de réseau représentent au moins 10 % de leurs actifs pondérés des risques, et que les grands groupes bancaires aient une capacité primaire d'absorption des pertes d'au moins 17 % à 20 % de leurs actifs pondérés des risques d'ici à 2019, ce qui constituerait un des niveaux les plus exigeants de l'OCDE. Les banques ont

déjà sensiblement renforcé leurs capitaux propres depuis 2007, mais la progression de leurs ratios de fonds propres a marqué le pas en 2011 compte tenu du recul de leur rentabilité. Néanmoins, le ratio de fonds propres durs (*Core Tier 1*) du système bancaire s'établissait aux alentours de 12 % en 2011, soit au-dessus de celui observé dans la plupart des autres pays européens, et seulement légèrement en deçà de celui des États-Unis. Le ratio moyen de levier financier (défini comme le rapport entre actifs et fonds propres) des grandes banques britanniques a également diminué de 34 en 2008 à 18 en 2011 (BoE, 2012b).

Encadré 2. **Recommandations concernant les politiques macroéconomiques et financières**

Continuer de soutenir l'économie en mettant en œuvre une politique monétaire accommodante. Poursuivre l'assouplissement quantitatif, le soutien au crédit et l'apport de liquidités.

Continuer de laisser jouer les stabilisateurs automatiques, comme autorisé par la flexibilité du cadre budgétaire. Préserver l'engagement fort des autorités vis-à-vis de l'assainissement des finances publiques à moyen terme.

Mettre en œuvre les principales recommandations de la Commission indépendante sur les banques (ICB, *Independent Commission on Banking*) et continuer de renforcer le système de surveillance financière, notamment en surveillant le secteur bancaire parallèle. Veiller à ce que le cloisonnement entre les activités de banque d'investissement et de banque de réseau devienne effectif.

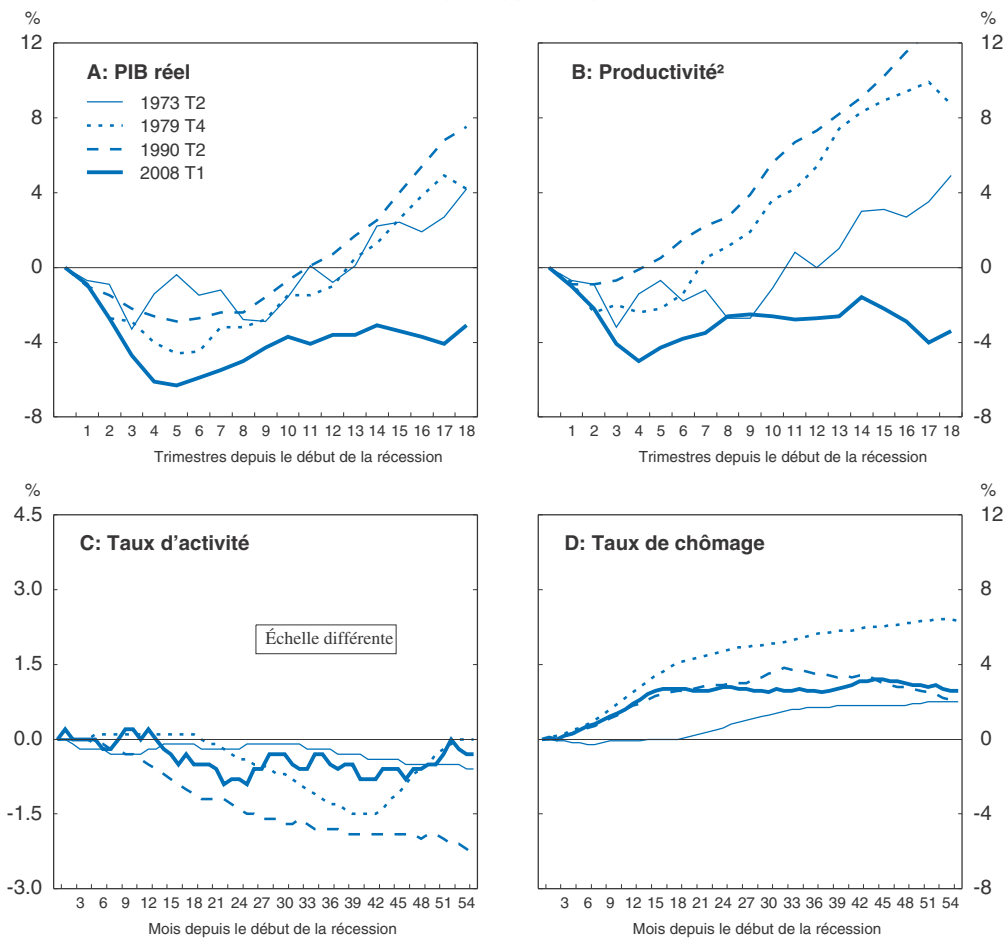
Les politiques du marché du travail et les politiques de protection sociale visent à encourager le travail et à accroître l'employabilité, tout en protégeant les plus vulnérables

Les performances du marché du travail ont régulièrement dépassé les prévisions


L'emploi s'est accru plus et le chômage a augmenté moins qu'attendu étant donné l'évolution de la production. L'accroissement du taux de chômage a été semblable à celui des années 90 et bien moindre que celui des années 80, malgré un fléchissement plus prononcé de la production (graphique 9, partie D). À 8 % environ de la population active, ce taux est proche de la moyenne de l'OCDE, mais de près de 3 points inférieur à la moyenne de l'Union européenne (UE15). Si la contraction de la production est la plus marquée et la plus prolongée de la période d'après-guerre, le recul de l'utilisation de la main-d'œuvre est plus modéré, une grande partie des ressources non utilisées étant absorbée par une diminution de la productivité du travail (graphique 9, parties A à C). Cette performance est d'autant plus remarquable que le taux d'activité, en particulier parmi les travailleurs seniors est resté à peu près stable, contrairement à ce qui s'était passé dans les années 90. Les pays qui ont enregistré des pertes de production analogues à celles du Royaume-Uni depuis 2008, comme le Danemark et l'Espagne, ont souffert de déclin de l'emploi en pourcentage beaucoup plus prononcés. Au cours de la même période, les États-Unis ont connu une contraction bien plus importante de l'emploi, malgré une reprise qui a ramené le PIB au-dessus de son niveau maximum d'avant la crise.

Les pertes d'emploi ont été importantes dans le secteur de la construction et les activités manufacturières. Le déclin de l'emploi dans la construction revêt essentiellement un caractère conjoncturel alors que, dans le secteur manufacturier, la récession a prolongé une tendance à la baisse de long terme de l'emploi. Le secteur des services a permis la

Graphique 9. Évolution du marché du travail par rapport aux récessions précédentes

Écart par rapport au pic¹

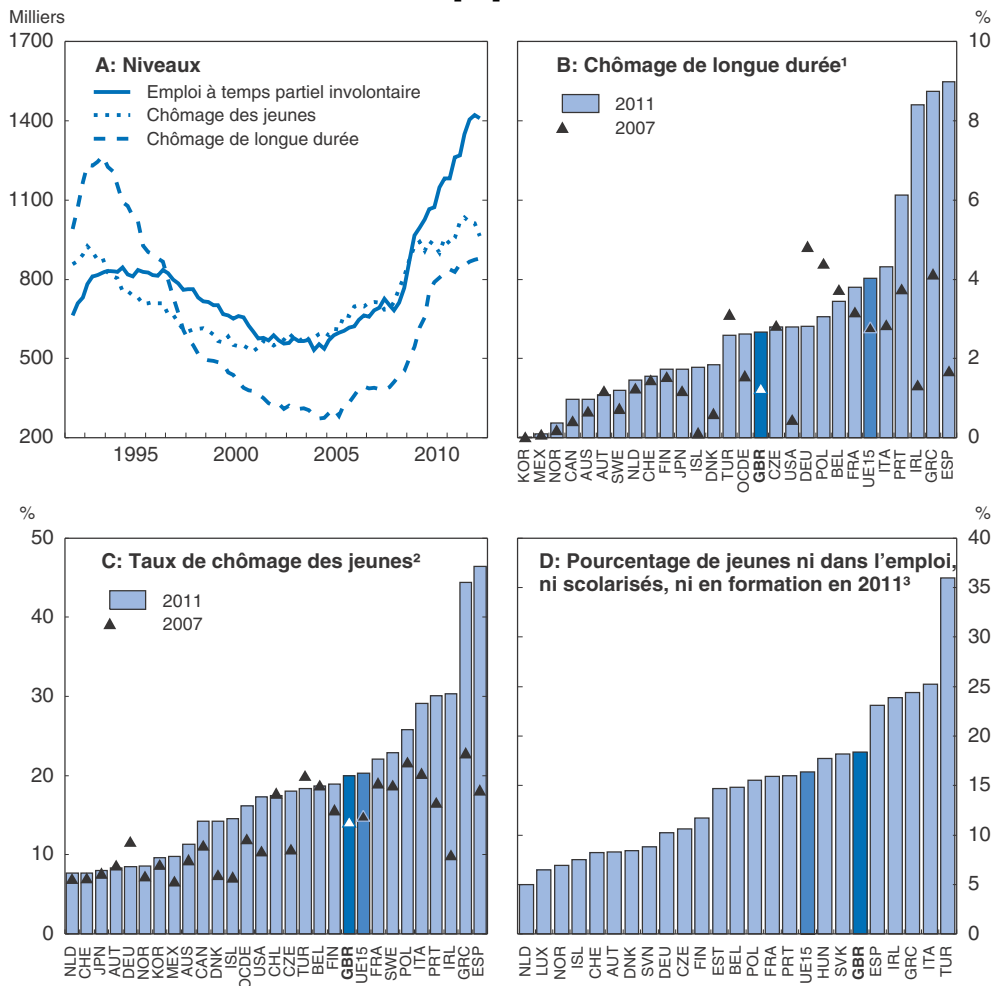
1. Variation en pourcentage du PIB réel et de la productivité. Variation, en points de pourcentage, du taux d'activité et du taux de chômage.
 2. Soit le PIB réel divisé par l'emploi total.
- Source : Office for National Statistics.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767745>

création d'emplois, avec toutefois des différences entre les sous-secteurs. L'administration publique, la santé et l'éducation sont les secteurs où l'emploi a augmenté le plus fortement ces quatre dernières années, mais des coupes dans l'emploi public sont attendues à terme. La flexibilité du marché du travail contribue à expliquer les pertes relativement limitées de l'emploi ces dernières années. Les salaires réels se sont ajustés à la baisse de la productivité, ce qui a atténué les pressions s'exerçant sur les entreprises pour qu'elles réduisent leurs effectifs. Les ajustements de nombre d'heures travaillées par salarié ont aussi limité les pertes d'emploi.

Mais les jeunes au chômage et les travailleurs à temps partiel involontaires sont nombreux

Le chômage de longue durée et le chômage des jeunes ainsi que le travail à temps partiel involontaire se sont sensiblement accrus, pour toucher aujourd'hui, respectivement, près de 900 000, 950 000 et 1.4 million de personnes (graphique 10, partie B). Le taux de

Graphique 10. **Chômage de longue durée et chômage des jeunes et travail à temps partiel involontaire**

- 18-24 ans ni dans l'emploi, ni scolarisés, ni en formation.
- Chômage d'une durée de plus d'un an, en pourcentage de la population active.
- 15-24 ans.

Source : Office for National Statistics, Eurostat et Base de données des Statistiques de la population active de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932767764>

chômage de longue durée est légèrement plus élevé que la moyenne de l'OCDE, mais reste sensiblement inférieur à la moyenne de l'Union européenne (UE15) (graphique 10, partie B). Même si le chômage des jeunes a diminué récemment, il est un peu plus élevé que dans l'UE15 et bien supérieur à la moyenne de l'OCDE (graphique 10, partie C), bien que dans le chômage des jeunes entrent quelque 300 000 étudiants à temps complet (30 % environ du total), ce qui rend difficile les comparaisons internationales. Les jeunes qui entrent sur le marché du travail sont généralement les plus fortement touchés par les récessions. Cependant, le chômage des jeunes a commencé de s'accroître avant la récession, de sorte qu'il n'est pas facile de déterminer dans quelle mesure il s'agit d'un problème de caractère plus structurel.

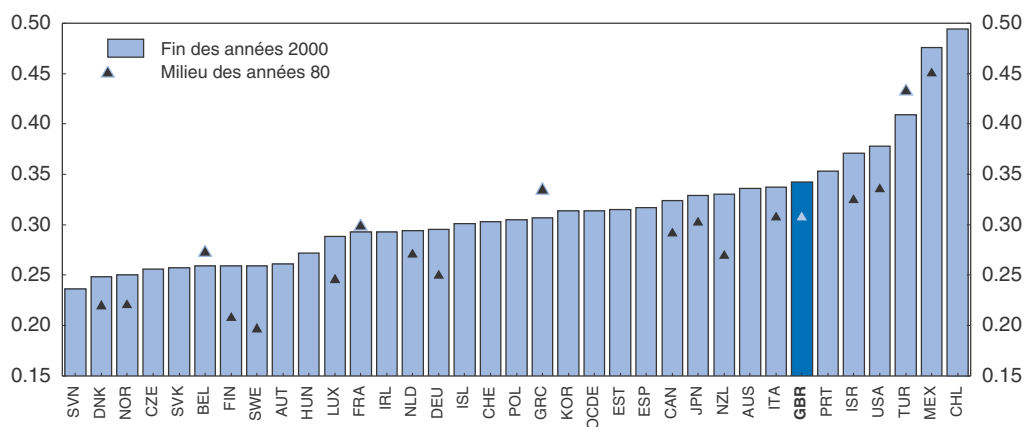
En outre, le nombre de jeunes ni dans l'emploi, ni scolarisés, ni en formation s'est inscrit sur une tendance à la hausse et figure parmi les plus élevés d'Europe, dépassé seulement dans quelques pays du Sud membres de l'UE, la Turquie et l'Irlande (graphique 10, partie D).

Ces jeunes sont confrontés à une exclusion durable du travail, pouvant laisser des séquelles permanentes sur les individus concernés, affaiblir le potentiel de croissance économique à long terme à mesure que le capital humain s'érode et nuire à la cohésion sociale. Le fort niveau de chômage et d'inégalités compromet également le bien-être.

L'inégalité et la pauvreté sont élevées

La situation du marché du travail creuse l'écart de revenu entre les salariés à plein-temps et les travailleurs à temps partiel, exerçant un emploi peu sûr et souvent mal rémunéré, qui représentent une part de plus en plus importante de la population active. Cette évolution intervient alors même que l'inégalité des revenus, déjà marquée, se creusait même avant la récession, comme dans nombre d'autres pays de l'OCDE (graphique 11). Les causes sous-jacentes de la montée des inégalités sont liées à la mondialisation, aux changements technologiques, ainsi qu'aux évolutions des institutions, des politiques et des règlements relatifs aux marchés des produits et du travail. Bien que l'inégalité ait reculé en 2010-11, la diminution des revenus réels étant plus importante au sommet qu'au bas de l'échelle, la pauvreté absolue s'est accrue (Cribb et al., 2012). En outre, des réductions significatives des transferts sociaux affecteront profondément les ménages à faible revenu.

Graphique 11. Évolution de l'inégalité des revenus¹



1. Mesurée par le coefficient de Gini sur la base d'un revenu disponible des ménages harmonisé, hors impôts et transferts.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution du revenu des ménages et la pauvreté.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767783>

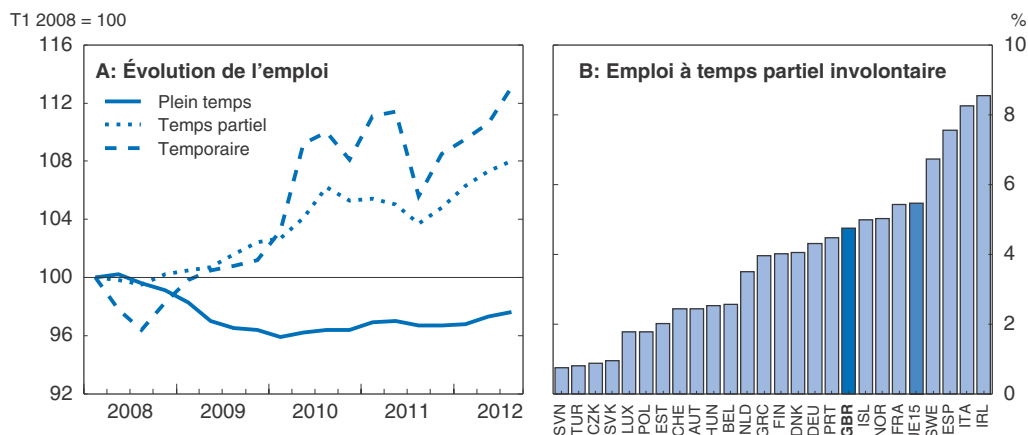
L'équité est importante pour assurer le soutien public à un effort nécessaire d'assainissement budgétaire, qui devra être maintenu sur une période prolongée. Les restrictions des dépenses au titre des services publics, imposées par la situation des finances publiques, toucheront le plus durement les pauvres, car leur consommation de services publics est plus forte par rapport à leur revenu que celle des plus aisés et ils ont moins accès à des services de substitution. Cependant, des gains d'efficacité pourraient, du moins en partie, compenser la diminution des dépenses. D'après les études de l'OCDE, des possibilités importantes d'amélioration de l'efficacité existent à la fois dans l'éducation et les soins de santé au Royaume-Uni (Sutherland et al., 2007 ; OCDE, 2010a).

Pour préserver la qualité des services publics, tout en assurant la viabilité budgétaire, il sera indispensable de tirer parti des gains d'efficacité potentiels.

L'augmentation des prix du carburant et, dans une moindre mesure, des prix de l'eau, fait peser une charge de plus en plus lourde sur les ménages à faible revenu. Une aide devrait leur être fournie d'une manière qui ne nuise pas à l'environnement, en mieux ciblant les transferts financiers et en prenant des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique et la gestion des ressources. Une augmentation progressive du taux de la TVA sur la consommation énergétique nationale, pour le passer au fil du temps de 5 % au taux standard de 20 %, encouragerait la cohérence des politiques en matière de lutte contre les changements climatiques et contribuerait à l'efficacité de la fiscalité (OCDE, 2011b). Pour répondre aux préoccupations distributionnelles, une aide ciblée pourrait être mise en place. De même, imposer des conditions de ressources sur les allocations de chauffage d'hiver (« Winter Fuel Payments »), pourrait rendre plus efficace la lutte contre la pauvreté énergétique. À mesure que les programmes « Green Deal » et « Energy Company Obligation » sont mis en œuvre pour encourager les investissements dans l'efficacité énergétique, il faudra s'assurer que les ménages ayant des difficultés d'accès aux combustibles ne sont pas oubliés. Le suivi de la qualité des installations d'isolation, éventuellement par le biais d'un organisme unique, encouragerait l'investissement. La rationalisation de la procédure de certification pour les nouveaux produits d'isolation favoriserait la concurrence et l'innovation.


Les réductions prévues des dépenses publiques et le passage à des taux plus faibles d'indexation des prestations renforceront encore l'inégalité, du moins à court terme. Le chômage et le sous-emploi sont aussi de puissants facteurs d'inégalité et de pauvreté. L'emploi est le meilleur moyen de sortir de la pauvreté, ce qui justifie que la priorité soit donnée aux mesures d'incitation et de soutien au retour à l'emploi, même si un arbitrage doit généralement être opéré, éventuellement par le biais de la conditionnalité, entre le renforcement des incitations au travail et la réduction de l'inégalité par la redistribution du revenu (IFS, 2012). Cependant, le fait d'exercer un emploi n'est pas nécessairement suffisant pour sortir de la pauvreté. Le nombre de travailleurs pauvres augmente, car le marché du travail devient de plus en plus polarisé (graphique 12). La progression du travail

Graphique 12. Temps partiel et emploi temporaire¹



1. En pourcentage de l'emploi total. Les données concernent 2011.

Source : Office for National Statistics et Eurostat.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767802>

à temps partiel et du travail temporaire involontaire dans des emplois peu qualifiés joue sans doute un rôle à cet égard, car la durée du travail des travailleurs à temps partiel est en moyenne de moitié inférieure à celle des travailleurs à temps plein et leur rémunération ne représente qu'un tiers de celle de ces derniers.

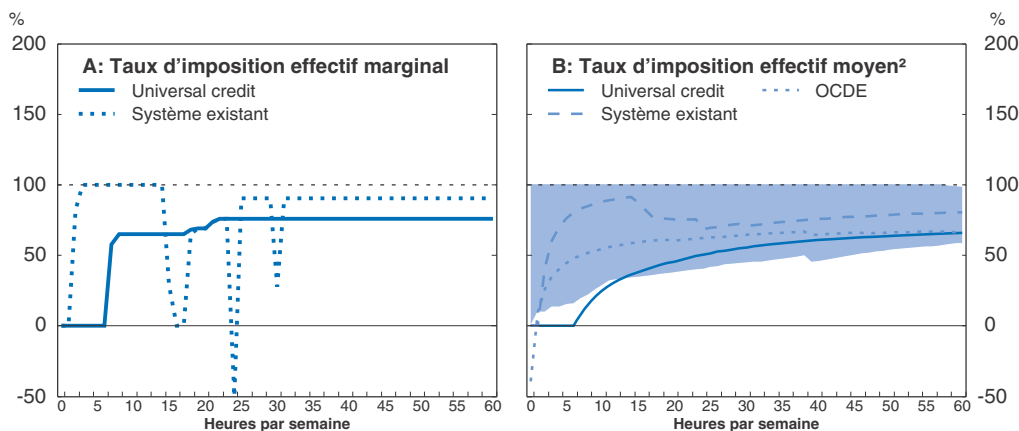
Rationaliser le système de protection sociale et renforcer les incitations au travail

Le système de protection sociale couvre une partie importante de la population, y compris les personnes âgées, les handicapés, les chômeurs, les parents isolés et les familles avec enfants. Il permet d'apporter une aide à la fois à ceux qui n'ont pas de travail et à ceux qui ont un travail mais un faible revenu. Le chômage restant élevé, les salaires réels diminuent et le travail à temps partiel augmente, ce filet de sécurité devenant de plus en plus essentiel. La récession et les réductions des dépenses publiques risquent d'accroître la pauvreté. Une intervention précoce pour aider ceux qui en ont le plus besoin, y compris les personnes risquant de perdre leur logement ou souffrant de problèmes de santé mentale et les jeunes qui ne sont ni dans l'emploi, ni scolarisés, ni en formation, est justifiée. La stratégie récemment définie par le Department for Communities and Local Government pour répondre au problème des sans-abri en donnant la priorité à la prévention est une initiative bienvenue (DCLG, 2012a). Pour ceux qui sont en mesure de travailler, les politiques devraient se focaliser sur le retour à l'emploi afin d'éviter de créer des pièges du chômage et de la pauvreté ainsi qu'une dépendance de long terme à l'égard de la protection sociale. Les deux principales réformes de la protection sociale actuellement mises en œuvre, *Universal Credit* and the *Work Programme*, vont dans la bonne direction.

La loi de 2012 sur la réforme de la protection sociale introduit un large éventail de réformes du système de transferts et de crédits d'impôt. Le dispositif *Universal Credit* substituera à un ensemble de prestations liées à des conditions de ressources une seule prestation calculée sur la base d'un revenu d'activité de référence faisant l'objet de généreux abattements et assortie d'un seul taux de dégressivité (diminution progressive de la prestation à mesure que le revenu augmente). Les objectifs déclarés de la réforme *Universal Credit* sont notamment d'améliorer les incitations à travailler, de diminuer la complexité, d'atténuer la pauvreté et de freiner la hausse des coûts de la dépendance de la protection sociale (DWP, 2010a). Cette réforme implique une refonte radicale de la structure des incitations. En particulier, les taux d'imposition effectifs moyens et marginaux excessivement élevés ont été supprimés, ce qui devrait réduire les distorsions (graphique 13). Le montant qui sera perdu en impôts et en baisse des prestations par livre supplémentaire de revenu d'activité s'établira à 76.2 % après la réforme. Bien qu'encore élevé en termes absolus, ce taux est plus bas que dans le système existant, où il peut atteindre 100 %.

Universal Credit simplifiera considérablement le système de prestations, ce qui, à long terme, réduira vraisemblablement les coûts d'administration et la possibilité de fraude et d'erreur. La simplicité accrue pour les utilisateurs améliorera aussi la flexibilité de la population active, l'incertitude liée au fait d'avoir à redemander des prestations après une période d'emploi représentant un obstacle supplémentaire au retour à l'emploi dans le système actuel. *Universal Credit* devrait aussi augmenter le taux d'utilisation des prestations, qui est actuellement de l'ordre de 75 à 85 % selon les estimations (DWP, 2010b). Sous l'incidence conjuguée de l'amélioration du taux d'utilisation et de l'augmentation des droits pour les familles à faible revenu, 900 000 individus, y compris 350 000 enfants,

Graphique 13. **Incitations à travailler pour le premier apporteur de revenus dans un couple avec enfants¹**



1. Ayant un revenu représentant 50 % du salaire horaire moyen. Les taux d'imposition effectifs marginaux négatifs extrêmes ont été plafonnés à -50 %. On peut trouver l'ensemble des hypothèses du modèle dans Pareluisen (2013). Les données de l'OCDE concernent 2010.

2. La zone grisée représente la marge entre le 25^e et le 75^e centile dans l'OCDE.

Source : Calculs de l'OCDE et modèle Taxben de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767821>

devraient pouvoir de sortir de la pauvreté (DWP, 2011). Cette amélioration sera toutefois largement compensée par les changements intervenus précédemment dans le système de transferts, notamment les réductions de l'allocation logement et le passage à l'indexation des prestations sur l'indice des prix à la consommation (Brewer et al., 2012 ; HM Treasury, 2012a).

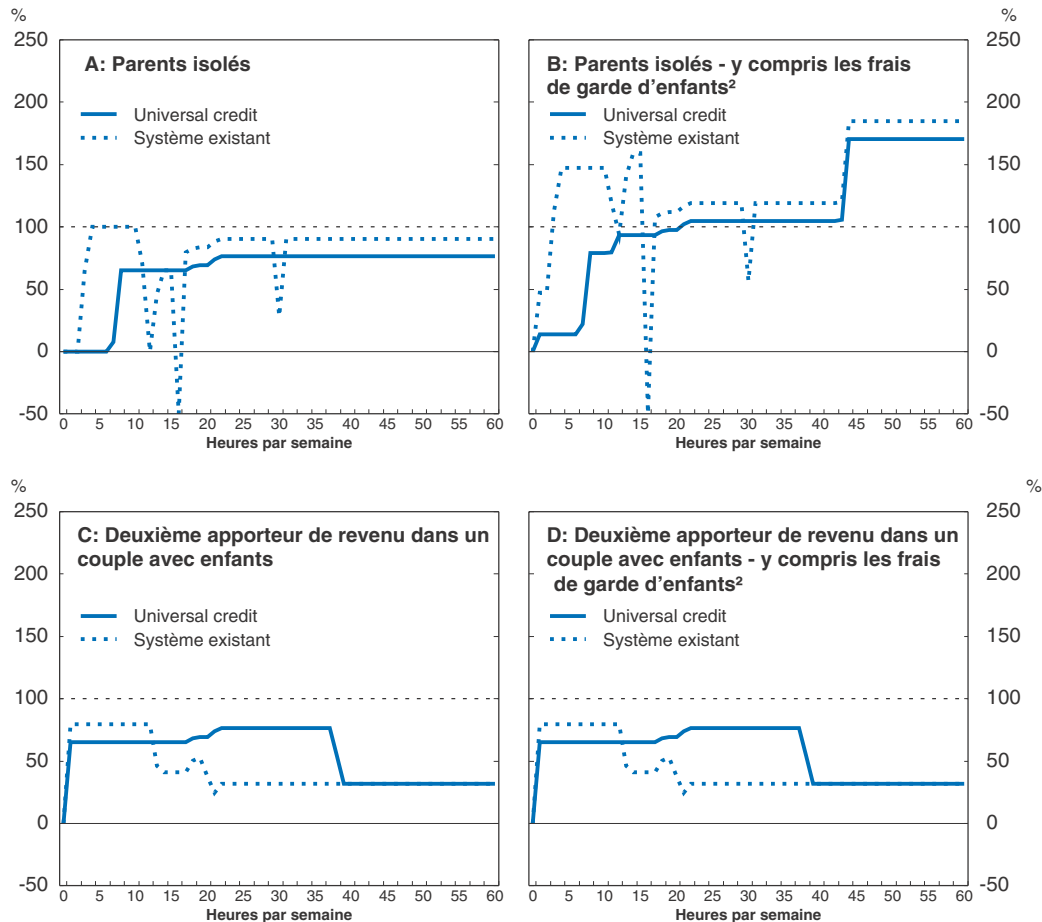
Les incitations à travailler pourraient rester inadéquates pour certains

Les principaux apporteurs de revenu dans les couples, pour lesquels le revenu au titre des prestations sera plus élevé et les taux d'imposition effectifs marginaux plus faibles, devraient être les grands gagnants de la réforme. Pour un grand nombre de parents isolés, les taux marginaux effectifs d'imposition seront plus faibles et le revenu au titre des prestations sera également plus élevé (graphique 14, partie A). L'effet de la réforme pour les deuxièmes apporteurs de revenu dépendra des circonstances individuelles (graphique 14, partie C), mais le revenu des ménages augmentera de manière générale pour ce groupe. Pour les parents isolés, l'effet est ambigu.

La suppression du seuil actuel de 16 heures de travail pour être admissible à l'aide à la garde d'enfants, conjuguée à une augmentation du montant du revenu d'activité non pris en compte, améliorera sensiblement les incitations des parents isolés à travailler quelques heures par semaine par rapport au système actuel (graphique 14, partie B). La suppression du seuil est aussi positive pour le deuxième apporteur de revenu car les taux marginaux effectifs d'imposition, très élevés au-dessous de 16 heures de travail dans le système actuel, se trouvent sensiblement diminués (graphique 14, partie D). Pourtant, les frais importants de la garde d'enfants peuvent réduire les gains induits par la réforme, en particulier pour le deuxième apporteur de revenus à faible et moyen salaire et les parents isolés gagnant plus que les revenus d'activité non pris en compte. Ces groupes réagissent particulièrement fortement à l'amélioration des incitations (OCDE, 2011). En outre, les parents isolés sont surreprésentés dans les ménages pauvres, de sorte que l'amélioration de leurs incitations à travailler pourrait réduire la pauvreté et la pauvreté des enfants encore plus que la réforme telle qu'elle est conçue actuellement.

Graphique 14. **Incitations à travailler pour les parents isolés et les deuxièmes apporteurs de revenus¹**


Taux d'imposition effectifs marginaux



1. Gains représentant 50 % du salaire horaire moyen, les taux d'imposition effectifs marginaux négatifs ont été plafonnés à -50 %. On trouvera dans Pærluussen (2013) l'ensemble de la série d'hypothèses retenues dans les modèles. Les données de l'OCDE concernent 2010.

2. En supposant des coûts de garde d'enfants de 4 GBP par enfant et par heure travaillée.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767840>

Plusieurs mesures supplémentaires pourraient renforcer les incitations à travailler des familles pauvres avec enfants, notamment l'augmentation du taux de remboursement des frais de garde d'enfants, la réduction du taux de dégressivité des prestations pour ceux qui bénéficient d'une aide à la garde d'enfants et l'introduction d'un abattement spécial au titre du revenu d'activité pour les deuxièmes apporteurs de revenus dans les couples. Le moyen le plus ciblé de remédier aux contre-incitations liées aux frais de la garde d'enfants serait d'accroître le taux de remboursement de ces frais. Le taux a été ramené de 80 % à 70 % dans l'examen des dépenses de 2010, se traduisant par des économies estimées de 350 millions GBP par an. Par comparaison, la réduction du taux global de dégressivité de 65 % à 60 % coûterait environ 1 300 millions GBP par an. En revanche, l'amélioration des incitations pour les parents isolés et les deuxièmes apporteurs de revenus améliorerait l'efficacité de la réforme et augmenterait en conséquence le potentiel de croissance économique tout en réduisant les inégalités. Les coûts supplémentaires pourraient être en

partie compensés par la réduction des abattements, en particulier pour les premiers apporteurs de revenus dans les couples.

Il est impossible à ce stade de déterminer avec certitude la contribution d'*Universal Credit* à la réduction de la dépendance à l'égard de la protection sociale et à la diminution du coût du système. Cela dépend de la mesure dans laquelle les changements dans les incitations induisent des changements de comportement. Le Department for Work and Pensions (DWP) part de l'hypothèse que l'effet net sur l'offre de main-d'œuvre sera une réduction de 300 000 du nombre de ménages dont aucun des membres ne travaille (DWP, 2010a). Ce chiffre est très sensible aux hypothèses concernant les élasticités de l'offre de main-d'œuvre et les salaires et heures de travail potentiels des parents isolés inactifs et des deuxièmes apporteurs de revenu avec enfants. D'après l'analyse de l'OCDE, qui est fondée sur différentes séries d'hypothèses (Pareliussen, 2013), l'effet pourrait être une réduction du nombre de ménages sans emploi de 45 000 à 240 000 et une augmentation de l'offre de main-d'œuvre équivalant à 15 000-85 000 salariés à plein-temps. Les frais de garde d'enfants ne sont pris en compte dans aucune de ces deux analyses. Si les contre-incitations liées à des frais élevés de garde d'enfants ne sont pas réduites, l'effet positif sur l'offre de main-d'œuvre sera vraisemblablement plus faible.

Universal Credit est un changement de système important, et implique donc des risques de problèmes de mise en œuvre. La réforme est particulièrement vulnérable à d'éventuelles pannes du système informatique. Cela pourrait conduire à des incertitudes et des difficultés inutiles pour les groupes vulnérables dans la période de transition. L'introduction progressive planifiée de *Universal Credit* est utile pour atténuer ces risques, et doit être combinée avec des plans d'urgence solides et des informations transparentes pour les utilisateurs (Finn et Tarr, 2012).

Les politiques actives du marché du travail sont réformées

Les autorités ont lancé le *Work Programme* en juin 2011 pour aider les personnes au chômage ayant besoin d'une aide adaptée, comme les bénéficiaires de prestations d'invalidité et les chômeurs de longue durée, à entreprendre une recherche d'emploi active et efficace. Les deux piliers du programme sont l'aide personnalisée et un paiement en contrepartie des résultats. L'accent mis sur l'aide personnalisée et l'intervention précoce est justifié par les données observées au niveau international (OCDE, 2005 ; Daguerre et Etherington, 2009). Le *Work Programme* donne aux prestataires de services davantage de liberté pour personnaliser l'appui que les systèmes précédents de réinsertion professionnelle, permettant des approches plus novatrices et fournissant de meilleures incitations à ces prestataires. Ce dispositif est fondé sur des principes sains, mais des éléments ponctuels suggèrent l'existence de certaines difficultés de mise en œuvre, liés notamment à la viabilité financière des prestataires de services dans la situation difficile actuelle du marché du travail ainsi qu'à des problèmes de coordination entre entreprises privées et organisations bénévoles, qui ont conduit plusieurs de ces dernières à se retirer du programme. Pour s'assurer que le *Work Programme* réalise efficacement ses objectifs, les pouvoirs publics ont demandé à l'Institute for Employment Studies (IES) de mener une évaluation indépendante.

Environ la moitié des cinq millions de personnes recevant des allocations non liées à l'emploi sont des bénéficiaires de pensions d'invalidité, qui représentent 7 % environ de la population des 20 à 64 ans, soit plus que la moyenne de l'OCDE, ce qui donne à penser que certains de ces bénéficiaires pourraient retourner à l'emploi si les conditions s'y prêtent. L'*Employment and Support Allowance* a remplacé les prestations d'invalidité en octobre 2008

et vise à fournir un soutien financier à ceux qui ne peuvent pas travailler parce qu'ils sont malades ou souffrent d'une invalidité, alors qu'une évaluation de l'aptitude au travail (*Work Capacity Assessment – WCA*) a été introduite pour déterminer la capacité fonctionnelle des intéressés. À compter d'avril 2011, les demandeurs de prestations d'invalidité verront leurs conditions d'admissibilité déterminées sur la base d'une telle évaluation. La réévaluation des droits à prestations existants en fonction de nouveaux critères est un cas exceptionnel dans l'OCDE.

La WCA a été controversée – la British Medical Association a demandé la suppression du système. Quarante pour cent environ des personnes jugées aptes au travail font appel de la décision et 38 % environ des personnes qui font appel obtiennent un retrait de la décision. Globalement, 15 % des décisions d'aptitude au travail sont annulées en appel. La première *Independent Review of the WCA* (Harrington, 2010) et le rapport du Work and Pensions Committee sur la réévaluation des prestations d'invalidité (2011) ont tous deux critiqué la façon dont la WCA fonctionne dans la pratique. La deuxième *Independent Review of the WCA* (Harrington, 2011) a constaté que des améliorations avaient été apportées, mais aussi qu'il fallait faire davantage. La WCA doit être encore améliorée pour la rendre plus juste et plus efficace. En outre, il est indispensable d'apporter un appui efficace dans leur recherche d'emploi aux personnes jugées aptes à travailler. La communication entre les décideurs et les prestataires de services dans le *Work Programme* doit donc être renforcée.

Plus d'un tiers des nouveaux demandeurs de prestations d'invalidité en 2008 souffraient de problèmes mentaux et plus de 40 % avaient entre 20 et 34 ans. Ces problèmes deviennent peu à peu la principale cause de la demande de prestations dans les pays de l'OCDE, représentant en moyenne un tiers du total et souvent plus de la moitié des demandes présentées par des jeunes (OCDE, 2010b). Le Royaume-Uni est l'un des pays à avoir pris le mieux conscience des coûts des maladies mentales pour les employeurs et la société dans son ensemble, ainsi que des effets bénéfiques de l'emploi sur la santé mentale. L'intégration des services sanitaires et des services d'emploi est aussi bien développée. Néanmoins, une intervention précoce pour aider ceux qui souffrent de problèmes de santé mentale devrait être encouragée, de même que d'autres mesures visant à améliorer le rôle des professionnels de santé, des services d'emploi et des employeurs dans la prévention et l'aide au retour à l'emploi.

Le chômage des jeunes a reculé ces derniers mois. Toutefois, la lutte contre le chômage des jeunes est un enjeu majeur, avec des conséquences économiques et sociales à court et à long terme. Il faut empêcher que les jeunes ne tombent dans la pauvreté et l'exclusion sociale car cela pourrait avoir des effets permanents sur leur vie professionnelle. Les autorités ont pris des mesures destinées à aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires et à saisir les occasions offertes pour obtenir un emploi à long terme dans le secteur privé. Les évaluations des programmes d'emploi subventionnés dans le secteur privé mis en œuvre dans les autres pays de l'OCDE ont fréquemment conclu à une incidence positive de ces programmes sur l'emploi (OCDE, 2005).

L'amélioration des compétences de la population active est indispensable pour réduire les inégalités et encourager la croissance

La médiocrité des compétences tend à être fortement corrélée au chômage et à d'importantes inégalités de revenus. Le Royaume-Uni est l'un des pays de l'OCDE où le contexte socio-économique a la plus forte influence sur les résultats en matière d'éducation (Causa et Chapuis, 2009). Dans l'*Étude économique du Royaume-Uni de 2011*

(OCDE, 2011b), des moyens d'améliorer les résultats d'éducation, en particulier pour les enfants de milieux défavorisés, étaient suggérés. Le gouvernement dispose d'un éventail de politiques visant à améliorer les résultats scolaires (annexe 1). La présente Étude examine plus avant comment la transition de l'éducation au travail pourrait être facilitée.

Bien qu'une enquête sur l'état des compétences menée auprès des employeurs (UK Commission's Employer Skills Survey (UKCES, 2011)) fasse apparaître que la plupart des employeurs qui ont recruté des jeunes sortant du système scolaire les ont trouvés bien préparés au travail, une minorité importante n'était pas satisfaite de leur volonté de travailler, faisant état d'un manque d'expérience et de motivation parmi les principales raisons de cette situation. L'enquête UKCES met aussi en évidence l'existence de poches de déficience de compétences, notamment dans les métiers qualifiés, où un tiers de l'ensemble des offres d'emploi sont classées comme « difficiles à pourvoir ». Encourager un panachage suffisant des études et des expériences professionnelles pourrait faciliter la transition, éviter les niveaux élevés de décrochage, ouvrir de meilleures perspectives au moment de la pleine intégration sur le marché du travail et améliorer les performances des travailleurs à long terme.

La stratégie actuelle pour les compétences vise à améliorer l'éducation et l'enseignement professionnels et les programmes d'apprentissage. Cependant, l'implication des employeurs dans les programmes d'enseignement et de formations professionnelles reste plus limitée que dans des pays comme l'Autriche, l'Allemagne, la Norvège et la Suisse, qui ont très bien réussi à intégrer les jeunes sur le marché du travail. Au Royaume-Uni, on connaît encore mal les programmes destinés à aider l'emploi des jeunes, surtout dans le milieu des petites et moyennes entreprises. En avril 2012, le gouvernement a lancé le *Youth Contract*, qui offrira à près d'un demi-million des 18 à 24 ans des nouvelles possibilités d'emploi, notamment des apprentissages et d'autres expériences professionnelles. Cette initiative permet d'inciter les employeurs à s'impliquer davantage dans la formation et l'amélioration des compétences. Si les financements semblent adéquats, la coopération entre les services de l'État et les employeurs doit être encouragée de façon à tirer le meilleur parti du programme. Plus généralement, la promotion des programmes d'emploi des jeunes au niveau sectoriel et au niveau local semble plus prometteuse. Une simplification des systèmes de formation et d'apprentissage serait aussi justifiée, sous réserve que les besoins des différents salariés et employeurs soient bien pris en compte.

L'intégration des diplômés sur le marché du travail mérite aussi une certaine attention. L'enquête auprès des jeunes (UKCES, 2012) montre qu'au cours de la dernière décennie, des diplômés se sont trouvés en concurrence avec des non-diplômés pour des postes exigeant peu de qualifications. La période prolongée de croissance anormalement faible exacerbera vraisemblablement la question de l'inadéquation des compétences des diplômés et accroîtra le risque qu'ils ne tombent dans un chômage de longue durée et ne se déconnectent du marché du travail. Pour faciliter leur intégration dans la vie professionnelle, le Royaume-Uni a lancé le *Graduate Guarantee*, qui permet aux diplômés d'accéder à des stages, une formation ou des orientations afin de devenir des auto-entrepreneurs. Un renforcement de la coopération entre les collectivités locales, les établissements scolaires et les entreprises contribuerait aussi à l'intégration des diplômés sur le marché du travail, en les aidant à renforcer leurs liens avec les entreprises. Cela permettrait aussi d'améliorer l'égalité des chances parmi les jeunes, car le milieu social des parents continue à avoir une influence sur les chances de trouver un emploi.

Encadré 3. **Recommandations relatives aux politiques sociales et du marché du travail**

Améliorer les compétences de la main-d'œuvre. L'administration centrale et les collectivités locales devraient renforcer la coopération avec les employeurs en ce qui concerne les programmes d'enseignement et de formation professionnels et les programmes d'apprentissage, et accroître la sensibilisation aux programmes de soutien à l'emploi des jeunes, surtout parmi les petites et moyennes entreprises (PME), par des interventions aux niveaux sectoriel et local. Simplifier les systèmes de formation et d'apprentissage, intensifier la coopération entre les collectivités locales, les établissements scolaires et les entreprises en vue de l'insertion des diplômés sur le marché du travail.

Renforcer les incitations à travailler pour les parents isolés et les seconds apporteurs de revenu dans le cadre de la réforme de la protection sociale fondée sur la mise en place d'une prestation universelle (*Universal Credit*). Augmenter le taux de remboursement des frais de garde d'enfant, et/ou réduire le taux de dégressivité pour ceux qui bénéficient d'une aide à la garde d'enfant, et/ou mettre en place un abattement au titre des revenus d'activité pour les seconds apporteurs de revenus dans les couples. Accroître l'intérêt des services gratuits de garde d'enfant en améliorant la souplesse d'utilisation de ces services, et réduire leur coût en accroissant la flexibilité de la prestation.

Améliorer l'évaluation de la capacité de travail (*WCA, Work Capability Assessment*) et l'aide au retour à l'emploi pour ceux qui sont jugés aptes à travailler. Assurer une intervention précoce pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Suivre l'évolution du nombre de sans-abri et assurer une prévention et une intervention précoce.

Assurer un suivi des gains d'efficience dans les services publics. Afin d'éviter une accentuation des inégalités, il faudrait tirer parti des gains d'efficience dans la mise en œuvre de l'assainissement des finances publiques. À défaut, il faudrait rechercher de nouveaux moyens d'améliorer les performances, notamment via une meilleure gestion et une plus grande flexibilité régionale des salaires dans le secteur public.

Prendre des mesures pour lutter contre la précarité hydrique et énergétique, au moyen d'un soutien financier mieux ciblé, et des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique et la gestion des ressources naturelles.

Renforcer la croissance économique

La productivité reste faible au Royaume-Uni

La croissance de la production depuis la fin de la récession de 2008-09 a été atone. Le niveau du PIB au troisième trimestre de 2012 est de plus de 3 % au-dessous du sommet atteint avant la récession au début de 2008. La reprise est la plus lente de la période d'après-guerre, ce qui est en accord avec l'expérience internationale de reprises lentes à la suite de crises financières. Toutefois, au Royaume-Uni, la productivité est faible par rapport à la plupart des autres grandes économies de l'OCDE. Alors que la faible performance pourrait, dans une certaine mesure, être liée à une plus grande sensibilité de l'économie aux perturbations du système financier que dans les pays dont les secteurs financiers sont moins importants, des faiblesses structurelles durables, comme des règles d'aménagement du territoire trop restrictives, des infrastructures productives et une R-D insuffisantes, créent également des obstacles à la croissance, auxquels devrait s'attaquer le programme gouvernemental de réforme structurelle.

Une amélioration des politiques de protection sociale et du marché du travail pourrait accroître l'employabilité des individus. Un redéploiement en douceur de la main-d'œuvre des activités moins productives vers des activités plus productives soutiendra la croissance de la production. Un renforcement des compétences devrait permettre le développement d'activités à forte productivité. L'offre de travailleurs qualifiés pourrait stimuler l'entrepreneuriat et encourager les entreprises à produire et à créer des emplois. Malgré tout, pour que l'emploi progresse, il faut que la croissance soit plus soutenue. La création d'un nombre important d'emplois très qualifiés, qui est indispensable à la réduction de l'inégalité, exige une économie compétitive, novatrice et tournée vers la croissance.

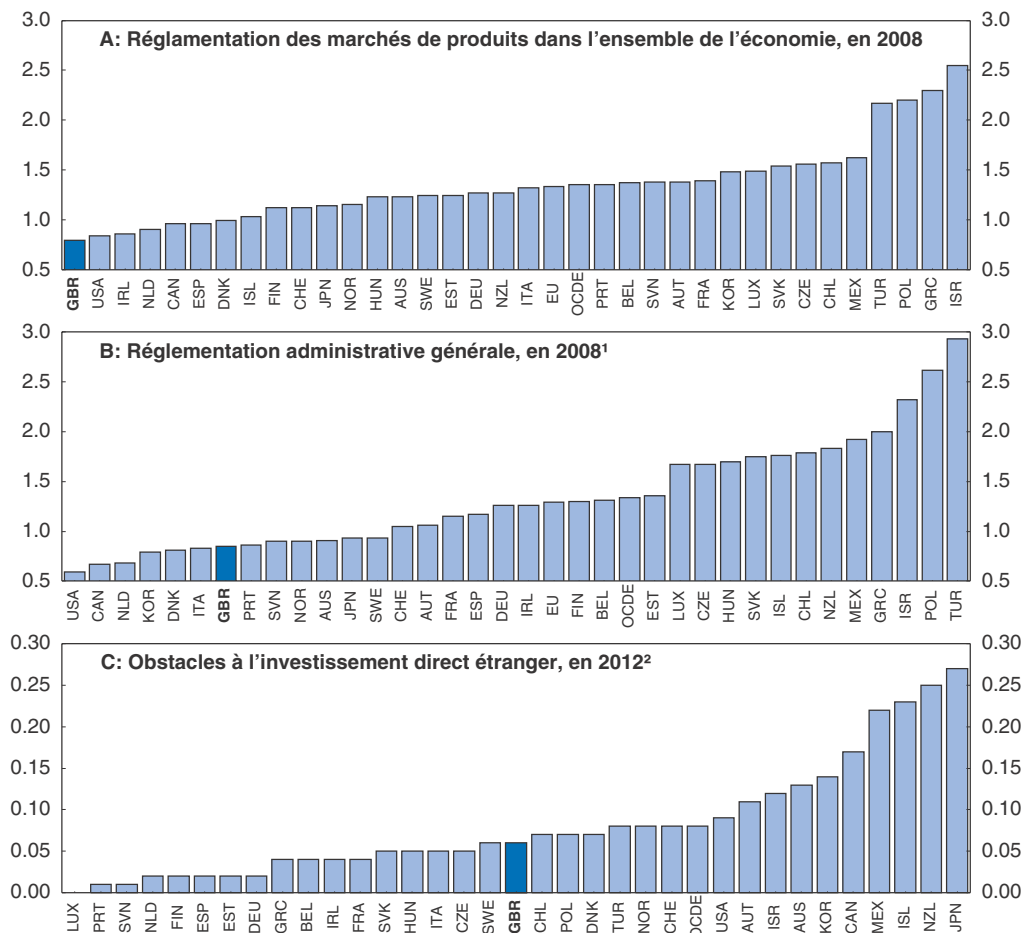
Pour stimuler la performance, les pouvoirs publics ont initié un *Plan for Growth* (2011), qui définit une série de mesures ambitieuses pour : i) encourager l'investissement et les exportations afin de favoriser un rééquilibrage de l'économie ; ii) faire du Royaume-Uni le pays le plus attractif en Europe pour créer, financer et développer une entreprise ; iii) assurer une meilleure formation de la main-d'œuvre pour qu'elle soit la plus flexible en Europe ; iv) et créer le régime fiscal le plus compétitif au sein du G20. Parmi les domaines couverts par le plan pour la croissance figurent : l'accès aux financements, la concurrence (par exemple, les marchés publics), la réglementation (par exemple, les réglementations applicables aux nouvelles entreprises et les procédures de licenciement), l'éducation et les compétences, l'aménagement du territoire, l'infrastructure, la croissance verte, le commerce, l'investissement et la R-D. Des progrès significatifs ont déjà été faits dans la mise en œuvre de mesures dans la plupart de ces domaines (HM Treasury-BRI, 2012).

Parmi les conditions générales favorisant le climat des affaires au Royaume-Uni figurent le faible niveau des réglementations sur les marchés des produits, l'importante ouverture internationale et le foisonnement limité des formalités administratives (graphique 11). Le Royaume-Uni a bénéficié d'une plus forte croissance de la productivité que la moyenne des pays de l'OCDE de 1997 à 2007 (graphique 16). Le rattrapage a été dû dans une large mesure à des améliorations du niveau technologique et de l'efficacité de l'utilisation des facteurs. Ces améliorations ont été associées à un renforcement de la concurrence, de l'ouverture et de l'investissement direct étranger (Barrell et al., 2010). Cependant, depuis le début de la récession, la productivité a enregistré une diminution supérieure à la moyenne de l'OCDE. Cette performance médiocre est due en partie à la faiblesse de la demande. La crise financière mondiale et la récession qui a suivi ont nuit au PIB potentiel dans une mesure qu'il est difficile d'évaluer précisément, mais l'écart de production reste important selon les estimations (tableau 1). La composition de la production a aussi à l'évidence un intérêt pour l'évolution de la productivité, des activités très productives, comme le secteur financier, voyant leur taille diminuer et connaissant une forte baisse de leur productivité. La part du secteur financier et des assurances dans la valeur ajoutée brute a reculé pour passer d'un pic de 10.4 % en 2009 à 9.4 % en 2011, bien qu'elle reste bien supérieure à son niveau de 6 % environ du début des années 2000 (Maer et Broughton, 2012). Néanmoins, la baisse de la productivité touche un grand nombre de segments du secteur des services et le niveau global de la productivité est faible, en particulier par rapport aux États-Unis, à la France et à l'Allemagne. La période prolongée de faiblesse économique accroît le risque que cette situation ne nuise gravement à la capacité à long terme de l'économie, du fait de la faiblesse de l'investissement et des effets d'hystérèse sur le marché du travail.

L'innovation, y compris la R-D, est un facteur de croissance bien connu (OCDE/Banque mondiale, 2009). Même si les dépenses de R-D, favorisées par les crédits d'impôt, se sont


Graphique 15. Conditions-cadre des entreprises

Indice de la restrictivité de la réglementation, de la moins restrictive à la plus restrictive

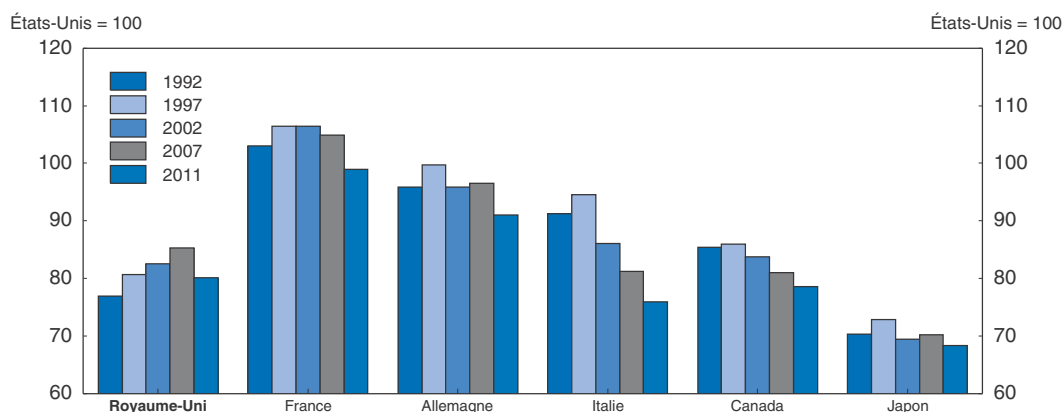


1. Moyenne simple de l'opacité réglementaire et administrative et des charges administratives pesant sur les nouvelles entreprises au titre du domaine de la réglementation des marchés de produits concernant les « Obstacles à l'entrepreneuriat. »
2. L'indice de restrictivité de la réglementation applicable à l'IDE dans les pays de l'OCDE ne prend en compte que les restrictions légales et n'évalue pas la façon dont elles sont mises en œuvre.

Source : OCDE (2012), *Réformes économiques 2012 : Objectif croissance* et OCDE, « Indice de la restrictivité de la réglementation applicable à l'IDE » (Indice IDE), www.oecd.org/investment/index.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767859>

accrues dans les années 2000 et si les dépenses dans les domaines de la science et de la R-D ont été protégées de l'impact de la consolidation budgétaire, elles restent assez faibles par rapport à celles des autres pays et relativement peu d'entreprises semblent innover (graphiques 17 et 18). Les pouvoirs publics apporteront des modifications aux mesures d'aide à la R-D dans le cadre de la révision dont fait l'objet le système actuel de subventions pour accroître son efficacité incitative. L'aide à la R-D devrait, dans l'idéal, récompenser les activités de R-D qui, outre leur rentabilité privée, ont une rentabilité sociale. Comme c'est le cas dans les systèmes d'autres pays, le crédit d'impôt en faveur de la R-D a effectivement cet objectif, offrant une aide financière proportionnelle aux dépenses de R-D répondant aux conditions requises, au risque, cependant, de pertes sèches et d'une concurrence fiscale potentiellement dommageable entre les pays pour attirer des investissements dans la R-D. À compter d'avril 2013, les pouvoirs publics introduiront aussi une *Patent Box*, afin

Graphique 16. Niveaux relatifs de la productivité¹

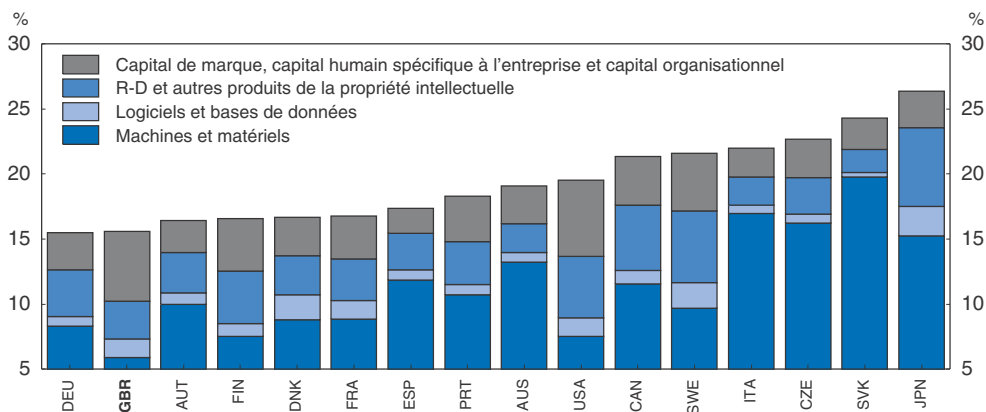
1. Désigne le rapport entre la durée totale du travail et le PIB en USD (PPA de 2005), pour l'ensemble de l'économie. On suppose que les travailleurs indépendants travaillent le même nombre d'heures en moyenne que les salariés.

Source : Base de données du n° 91 des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767878>

Graphique 17. Investissements dans les actifs fixes et immatériels en 2006¹

En pourcentage du PIB



1. Ces estimations sont fondées sur des études nationales. Elles ne s'appuient pas encore sur des méthodes et des définitions normalisées.

Source : OCDE (2010), *Measuring Innovation: A New Perspective*, Éditions de l'OCDE.

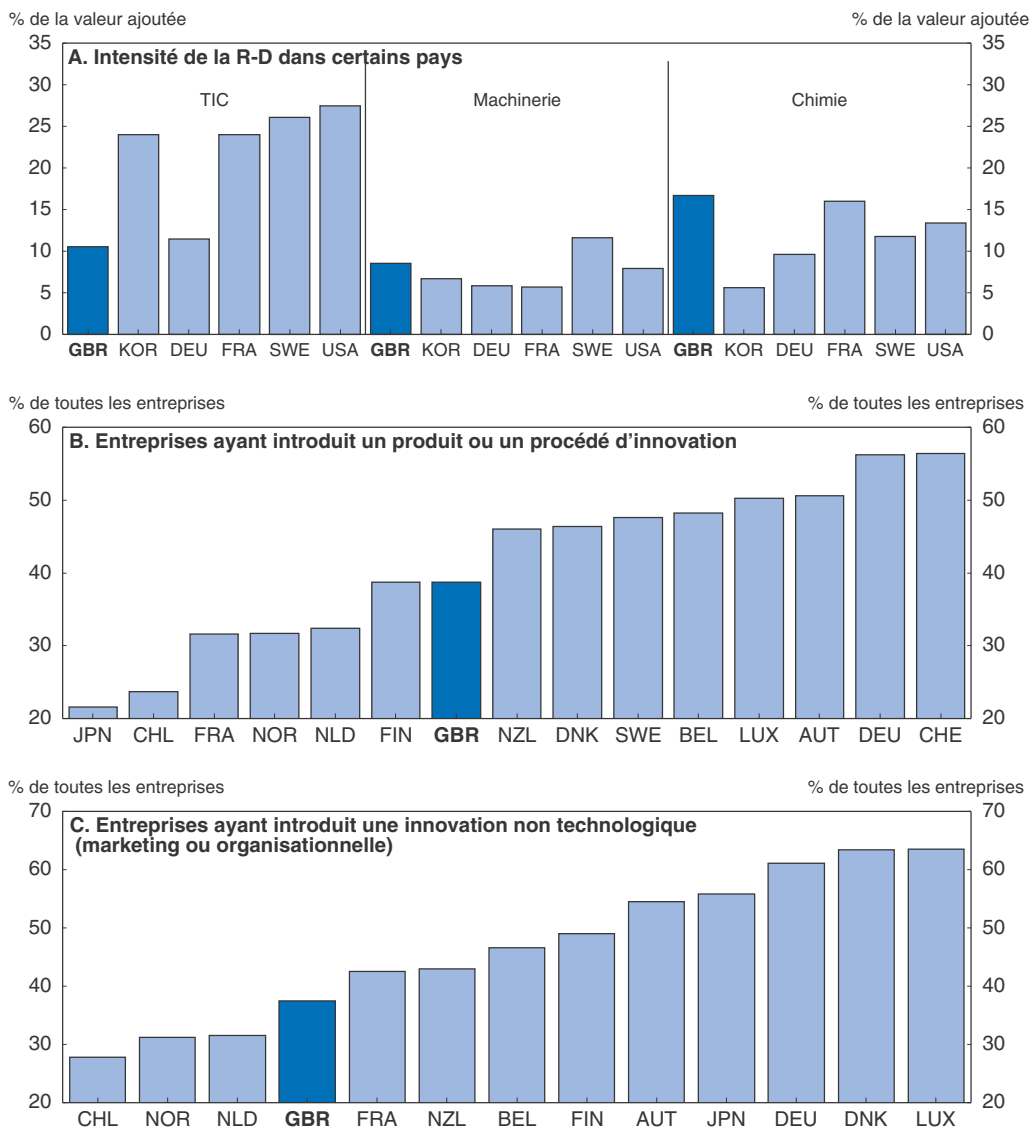
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767897>

d'encourager la croissance et l'investissement dans l'innovation en accordant un traitement favorable aux bénéfices tirés de l'exploitation de brevets. La *Patent Box* devrait favoriser la rentabilité sociale en soutenant plus largement l'innovation, y compris le développement commercial et la fabrication de produits novateurs. Même si l'intention de promouvoir l'innovation est bienvenue, la *Patent Box* vise à récompenser les vastes flux de revenus privés découlant de l'exploitation de l'ensemble des brevets plutôt que la valeur sociale « excédentaire » de l'innovation, ce qui pourrait en faire un instrument peu adapté pour encourager l'activité de recherche et impliquer d'importantes coûts non récupérables.


La réforme du régime fiscal pourrait aussi contribuer à la croissance (IFS, 2012). La diminution progressive du taux de l'impôt sur les sociétés et l'élargissement de la base d'imposition soutiendront la croissance, mais d'autres réformes fiscales devraient être envisagées. Les petites entreprises bénéficient d'un traitement fiscal préférentiel, ce qui

Graphique 18. **R-D et innovation**

Fin des années 2000



Source : OCDE, Base de données STAN et calculs de l'OCDE.

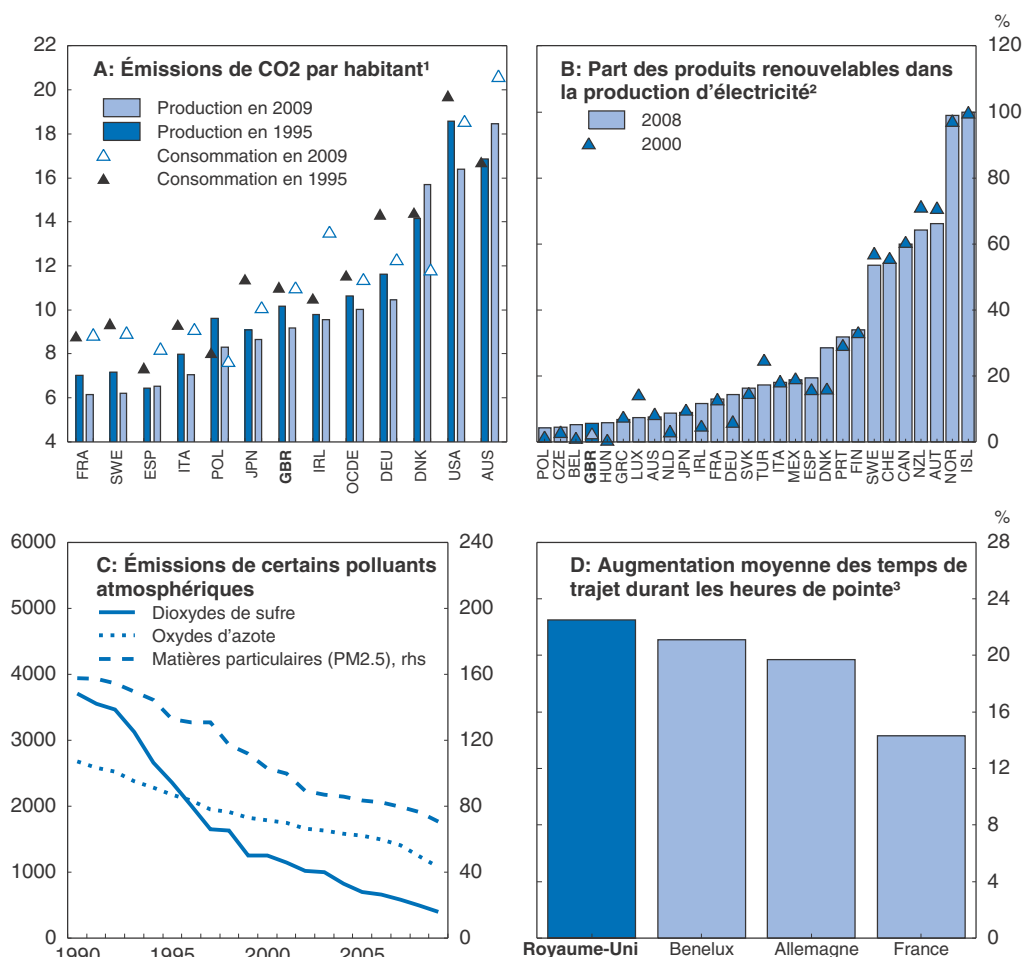
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767916>

est susceptible de distordre l'allocation du capital et d'affaiblir l'incitation à se développer des petites entités très productives (Crawford et Freedman, 2010). Le financement par la dette fait aussi l'objet d'un traitement plus favorable que le financement sur fonds propres, ce qui pourrait également faire obstacle à la croissance des petites entreprises où les prises de participation au capital sont souvent un impératif.

La croissance pourrait aussi être plus écologique

Les émissions par habitant de gaz à effet de serre et de CO₂ sont relativement faibles par rapport à la production au Royaume-Uni et ont diminué ces dernières années. Cependant, les émissions de CO₂ liées à la consommation, y compris celles incorporées dans les importations, sont restées à peu près stables (graphique 19, partie A). S'appuyer

Graphique 19. Indicateurs environnementaux



1. En tonnes par habitant.

2. Production d'électricité brute.

3. Pourcentage du temps de trajet sur les routes non encombrées. Les données concernent 2010.

Source : INRIX ; Boitier, B., « CO₂ emissions production-based accounting vs consumption: Insights from the WIOD databases » et OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767935>

davantage sur les énergies renouvelables pour la production d'électricité est un élément important de la stratégie de réduction des émissions de CO₂ du Royaume-Uni. Si la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité s'est accrue régulièrement ces dernières années, elle est encore sensiblement plus faible que dans plusieurs autres pays de l'OCDE (graphique 19, partie B).

Les émissions de dioxyde de soufre, d'oxydes d'azote et de matières particulaires ont baissé très rapidement ces dernières années et la qualité de l'air n'a jamais été meilleure depuis la révolution industrielle (graphique 19, partie C). Pourtant, les concentrations moyennes annuelles de dioxyde d'azote dépassent la valeur limite établie par l'UE pour protéger la santé humaine (40 µg m³) dans la grande majorité des zones où des mesures sont faites et elles pourraient atteindre 80 µg m³ ou plus à côté des routes urbaines très fréquentées (DEFRA, 2011). Cette situation s'explique en partie par la congestion du trafic routier.

Les encombrements aux heures de pointe semblent plus généralisés que dans les pays européens comparables (graphique 19, partie D). Ces problèmes paraissent tenir davantage à des contraintes de capacité qu'à des contraintes d'efficacité comme les travaux récents de l'OCDE le montrent, car le secteur des transports routiers au Royaume-Uni est relativement efficace (OCDE, 2012). En conséquence, l'augmentation des dépenses d'infrastructure dans le secteur des transports routiers, ainsi que l'instauration de péages de congestion, amélioreraient la capacité et l'efficacité à long terme, renforceraient la qualité de l'air et soutiendraient l'économie à court terme. Des péages devraient être introduits sur les autoroutes les plus encombrées et étendues peu à peu aux autres routes très fréquentées.

La croissance verte pourrait être davantage favorisée par une tarification plus efficace visant à internaliser les externalités environnementales. En particulier, la suppression progressive des allègements de TVA pour les services d'approvisionnement en eau à usage domestique et la consommation d'énergie devrait favoriser une tarification plus uniforme du carbone entre les secteurs et les carburants, ce qui renforcerait l'efficacité des efforts de dépollution (OCDE, 2011b). Le passage à un mode plus universel de comptage de la consommation d'eau devrait aussi contribuer à une croissance plus verte.

Les autorités ont pris la décision d'introduire un prix plancher du carbone pour les producteurs d'électricité afin que le secteur puisse mieux prévoir l'évolution des prix du CO₂ et de favoriser ainsi l'innovation (HM Treasury, 2011). Pour éviter une interaction inefficace avec le système de quotas d'émissions de l'Union européenne (SCEQE), les autorités devraient plaider dans la période à venir pour un prix du carbone plus élevé au niveau international, au moyen d'une diminution des quotas dans le SCEQE, ainsi que pour l'adoption d'un objectif de 30 % de réduction des émissions de l'UE d'ici à 2020. La réforme du marché de l'électricité exposée dans le projet de loi sur l'énergie publié en décembre 2012, a pour but d'atténuer les incertitudes pour les investissements, y compris dans les énergies renouvelables, et à créer un cadre plus clair et plus stable pour les investisseurs. Elle devrait s'attacher à supprimer le chevauchement des instruments et, dans la mesure du possible, éviter de sélectionner les vainqueurs.

L'aide publique à la R-D dans les technologies vertes s'est accrue, mais reste en deçà de l'aide au déploiement technologique. Compte tenu de l'importance de la R-D pour le développement de nouvelles technologies et une croissance de la production et de la productivité plus efficace et écologiquement rationnelle, les autorités devraient faire en sorte que la part relative des dépenses de R-D et de déploiement technologique se situe à son niveau le plus rationnel.

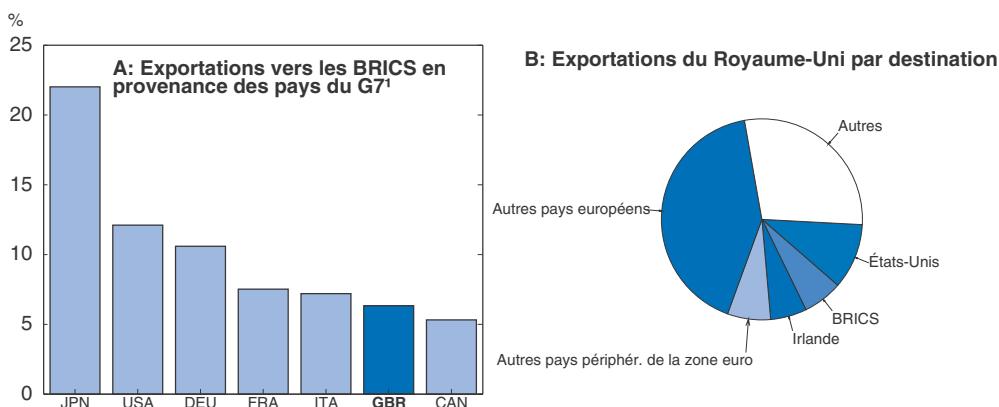
Le Royaume-Uni doit réaliser des investissements importants dans l'infrastructure verte au cours de la prochaine décennie, y compris dans l'énergie, l'eau, les transports et le traitement des déchets. Les efforts faits pour attirer l'investissement privé devraient viser surtout à réglementer ces secteurs de façon que les prix couvrent les coûts et qu'une rentabilité raisonnable soit assurée aux investissements. Les dispositifs visant à favoriser la participation du secteur privé devraient être fondés sur une évaluation approfondie de la question de savoir si cette participation est plus coûteuse et plus efficace que l'investissement public, ainsi que sur une comptabilité transparente et une saine gestion des engagements et des risques budgétaires implicites. Les pouvoirs publics envisagent de donner à la Green Investment Bank la possibilité d'emprunter à compter de 2015-16, une fois que leur objectif d'endettement sera atteint et dans le cadre d'un examen plus large de la question de la hiérarchisation des dépenses.

Saisir les possibilités offertes par des marchés émergents en expansion

Les exportations vers les économies émergentes connaissant une forte croissance restent faibles (graphique 20, partie A). La part dans les exportations des pays périphériques de la zone euro (Espagne, Grèce, Italie, Irlande et Portugal) est deux fois plus importante que celle des BRICS (graphique 20, partie B). À terme, les économies émergentes devraient jouer un rôle grandissant dans la demande mondiale de biens et de services. Le Royaume-Uni doit donc accroître ses parts de marché dans les pays en question, ce qui exigera la production de biens et de services correspondant à leur demande. Les mesures prévues dans le plan pour la croissance, comme le *National Export Challenge*, qui vise à ce que 100 000 PME de plus exportent d'ici à 2020, sont les bienvenues (HM Treasury-BRI, 2012). Le Royaume-Uni gagnerait à une plus grande ouverture des marchés extérieurs de services qui tendent à être fortement protégés, notamment dans les économies émergentes, et milite pour l'ouverture de ces marchés dans le cadre des négociations internationales. Un autre domaine d'excellence, où les exportations pourraient être développées, est l'enseignement tertiaire. Dans cette optique, les nouvelles restrictions sur les visas pour étudiants ne sont guère favorables.


Graphique 20. **Exportations en provenance du Royaume-Uni**

Janvier à avril 2012



1. En pourcentage des exportations totales.

Source : FMI, Direction des statistiques commerciales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767954>

La réforme de l'aménagement du territoire et le développement de l'immobilier pourraient offrir d'importantes possibilités de croissance

Le système actuel d'aménagement du territoire a freiné le développement de l'immobilier, des entreprises et de l'infrastructure, ainsi que de la production d'énergie verte, pesant sur la productivité et la compétitivité de l'économie (Barker, 2004). Cependant, des changements majeurs sont déjà en cours pour améliorer ce système. Les autorités ont récemment introduit un nouveau cadre de planification, incluant une présomption de développement soutenable et prévoyant des procédures simplifiées pour les demandes et les appels (DCLG, 2012b). Ce nouveau cadre pourrait faciliter le développement du logement, du commerce de détail et de l'infrastructure, avec des conséquences positives pour la croissance. Cependant, le système étant décentralisé, le succès de la réforme exigera une forte détermination des collectivités locales.

Le gouvernement devrait suivre de près l'incidence de la réforme de l'aménagement du territoire afin de déterminer si les mesures destinées à inciter les collectivités locales à accepter des constructions sont suffisamment efficaces et revoir ces mesures au besoin. Dans un système décentralisé, il est indispensable d'assurer une planification stratégique efficace transcendant les frontières locales (par exemple, en matière d'infrastructure, de transport, de gestion des déchets et de prévention des inondations). Sauf pour les grands projets nationaux d'infrastructure relevant du Planning Inspectorate, le système repose sur la coopération entre les collectivités locales, les organismes publics et les organismes privés, comme les prestataires d'infrastructure, mais la définition d'un cadre plus précis de planification stratégique serait souhaitable (OCDE, 2011b). Les mesures récemment annoncées pour stimuler l'activité dans le secteur immobilier, notamment l'assouplissement des contraintes d'urbanisme, la fourniture de garanties publiques et le financement de logements abordables, sont les bienvenues.

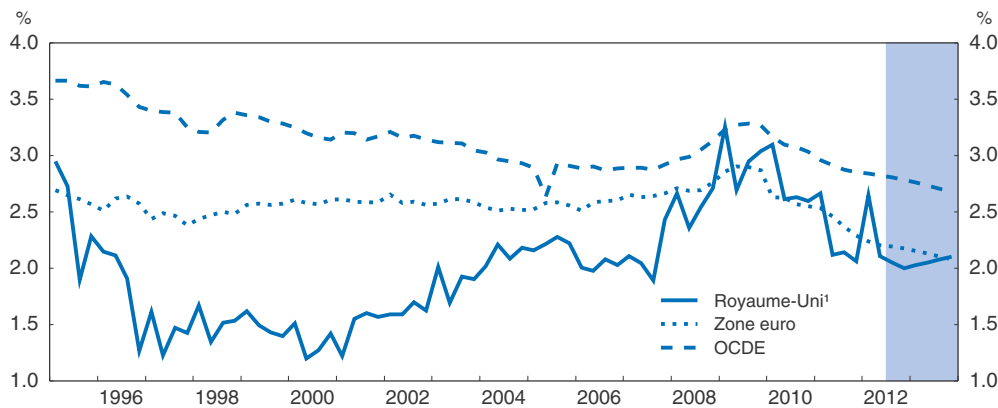
Une augmentation de l'investissement dans l'infrastructure pourrait stimuler la croissance

L'investissement dans l'infrastructure peut doper la croissance à court et à long terme, notamment durant les périodes de ralentissement économique, compte tenu du caractère pérenne de l'investissement et de la diminution des coûts des intrants durant les récessions. Les multiplicateurs à court terme estimés tendent aussi à être élevés par rapport ce qui est le cas pour les autres mesures budgétaires. Les effets sur la croissance à long terme peuvent aussi être importants, en raison des économies d'échelle et des externalités de réseau. Les données empiriques concernant l'OCDE indiquent que l'investissement dans l'infrastructure et, surtout dans les télécommunications et l'électricité, peut accélérer la croissance (Egert et al., 2009). L'effet semble non linéaire, avec une forte incidence positive pour de faibles niveaux initiaux d'apports de capitaux.

Il est largement admis que l'infrastructure publique, du moins dans certaines zones, est de qualité médiocre par rapport à la plupart des pays de l'OCDE. Néanmoins, le Royaume-Uni arrive en sixième position pour ce qui est de l'infrastructure dans le classement global de la compétitivité du World Economic Forum pour 2012-2013, grâce à une bonne notation de la capacité du transport aérien (malgré la nécessité d'accroître celle-ci dans la zone de Londres), du réseau de téléphonie fixe et de l'approvisionnement en électricité. Mais son classement est mauvais pour ce qui est des abonnements à la téléphonie mobile et des indicateurs subjectifs de la qualité de l'infrastructure globale, des routes, des chemins de fer, des ports et des transports aériens. Pour Egert et al. (2009), il paraît tout à fait justifié de continuer à investir dans les secteurs routier et ferroviaire.


Depuis longtemps, l'investissement public est faible par rapport à la moyenne de l'OCDE et il devrait, comme dans beaucoup d'autres pays, diminuer encore sous l'effet de l'assainissement budgétaire (graphique 21). Trouver d'autres sources de financement de l'infrastructure productive serait donc une bonne chose, bien que, comme dans d'autres pays de l'OCDE, l'Initiative de financement privé (PFI) et les partenariats public-privé n'aient généralement pas conduit aux économies espérées. Après avoir examiné la PFI, le gouvernement a exposé les détails de sa nouvelle approche de partenariats public-privé pour répondre à certaines préoccupations passées (HM Treasury, 2012b). Comme on l'a vu plus haut, une nouvelle hiérarchisation des financements publics directs pourrait aussi être envisagée. Dans sa déclaration d'automne 2011 et sa déclaration d'automne 2012, le gouvernement a annoncé le financement d'infrastructures supplémentaires grâce aux

Graphique 21. **Investissement public**
En pourcentage du PIB



1. Le graphique ne fait pas apparaître totalement la baisse de l'investissement intervenue au deuxième trimestre de 2005 en raison du transfert de réacteurs nucléaires de British Nuclear Fuels (société publique) à la Nuclear Decommissioning Authority (Autorité de démantèlement nucléaire), qui est un organisme de l'administration centrale.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932767973>

économies réalisées au titre des dépenses publiques sur la période couverte par l'examen des dépenses de 2010. La dotation en capital de 2012 financera £5.5 milliards d'infrastructure supplémentaire et soutiendra l'investissement privé à long terme, y compris dans de nouvelles routes, des infrastructures scientifiques et des écoles libres. Une plus forte croissance résultant d'investissements en infrastructure accrus pourrait aussi augmenter les recettes fiscales et diminuer les dépenses sociales, compensant une partie du coût de ces investissements.

Encadré 4. **Recommandations concernant les politiques de croissance et d'innovation**

Faire en sorte que la réforme de l'aménagement du territoire soit menée à bien.

Contrôler étroitement l'opportunité des mesures d'incitation au développement destinées aux collectivités locales, ajuster ces mesures si nécessaire et définir un cadre adapté pour la planification stratégique.

Investir davantage dans les infrastructures productives, en recourant à des financements privés et en réévaluant les priorités de dépenses publiques.

Continuer d'améliorer l'environnement des entreprises et de promouvoir les exportations. Poursuivre la mise en œuvre du Plan pour la croissance (*Plan for Growth*). Promouvoir l'enseignement supérieur comme produit d'exportation et éviter les limitations trop restrictives pour les visas étudiants.

Réformer certaines règles fiscales afin d'encourager la recherche-développement (R-D).

Revoir les règles fiscales susceptibles d'entraver la croissance des entreprises, comme le régime d'imposition préférentiel appliqué aux petites entreprises ou les dispositions fiscales qui favorisent le financement par endettement par rapport au financement par capitaux propres.

Encadré 4. **Recommandations concernant les politiques de croissance et d'innovation** (suite)

Promouvoir la croissance verte. Œuvrer en faveur de l'instauration d'un prix du carbone plus élevé au niveau international, par une diminution des quotas dans le cadre du système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SCEQE) de l'Union européenne, et de l'adoption d'un objectif de 30 % de réduction des émissions de l'UE d'ici à 2020. S'orienter vers une tarification uniforme du carbone pour tous les secteurs et les combustibles. Examiner les options envisageables pour réduire la congestion des routes et son impact sur l'environnement, notamment l'application d'un système de péage routier à l'échelle nationale. Ce péage routier devrait d'abord être instauré sur les autoroutes les plus encombrées, avant d'être étendu progressivement à d'autres axes surchargés. Envisager de réaffecter aux activités de R-D une partie des aides publiques en faveur des énergies renouvelables consacrées au déploiement des technologies.

Bibliographie

- Barker, K. (2004), « Barker Review of Housing Supply », *Final Report – Recommendations*, Londres.
- Barrell, R, D. Holland et I. Liadze (2010), « Accounting for UK economic performance 1973-2009 », *NIESR Discussion Papers*, Institut de recherche économique et sociale (*National Institute of Economic and Social Research*).
- Bean, C. (2012), « Pension funds and quantitative easing », discours prononcé par Charlie Bean, vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre chargé de la politique monétaire, lors de la *National Association of Pension Funds' Local Authority Conference*, le 23 mai 2012.
- Blundell-Wignall, A., G. Wehinger et P. Slovik (2009), « The Elephant in the Room: The Need to Deal with What Banks Do », *OECD Financial Market trends*, vol. 2009, n° 2.
- BoE (*Bank of England*, Banque d'Angleterre) (2012a), *Financial Stability Report*, Bank of England, n° 32, November.
- BoE (*Bank of England*, Banque d'Angleterre) (2012b), *Financial Stability Report*, Bank of England, n° 31, juin.
- Borio, C. (2012), « The financial cycle and macroeconomics: What have we learnt? », *Bank for International Settlements Working Papers*, n° 395.
- Braconier, H., M. Pisu and D. Bloch (2013), « The performance of road transport infrastructure and its links to policies », *OECD Economics Department Working Papers*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- Brewer, M., J. Browne et R. Joyce (2012), « Child and working-age poverty from 2010 to 2020 », *Institute for Fiscal Studies Commentary C121*.
- BRI (Banque des règlements internationaux) (2012), « Les limites de la politique monétaire », *82^e Rapport annuel*, Banque des règlements internationaux.
- Bridges, J. et R. Thomas (2012), « The impact of QE on the UK economy ? Some supportive monetarist arithmetic », *Bank of England Working Paper*, n° 442.
- Broadbent, B. (2012), « Productivity and the allocation of resources », Discours prononcé par Ben Broadbent, membre externe du Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, à la Durham Business School, le 12 septembre.
- Causa, O. et C. Chapuis (2009), « Equity in Student Achievement across OECD countries: An Investigation of the Role of Policies », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 708, Éditions de l'OCDE.
- Crawford, C. et J. Freedman (2010), « Small business taxation », in J. Mirrlees et al. (éd.), *Dimensions of Tax Design: The Mirrlees Review*, chapitre 11, Oxford University Press.
- Cribb, J., R. Joyce et D. Phillips (2012), « Living Standards, Poverty and Inequality in the UK: 2012 », *Institute for Fiscal Studies Commentary C124*, Londres.

- Daguerre, A. et D. Etherington (2009), « Active labour market policies in international context: what works best? Lessons for the UK », *Department for Work and Pensions Working Papers*, n° 59.
- Dale, S. (2012), « Limits of monetary policy », discours prononcé par Spencer Dale, directeur exécutif chargé de la politique monétaire et chef économiste de la Banque d'Angleterre, au cours de la 44^e *Money, Macro and Finance Conference* annuelle, au Trinity College de Dublin, le 8 septembre.
- DCLG (*Department for Communities and Local Government*, ministère des Collectivités locales) (2012a), « Making every contact count, A joint approach to preventing homelessness », *Department for Communities and Local Government*, août.
- DCLG (2012b), « National Planning Policy Framework », *Department for Communities and Local Government*, Londres.
- DEFRA (*Department for Environment, Food and Rural Affairs*, ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales) (2011), *Air Pollution in the UK 2010*, *Department for Environment, Food and Rural Affairs*, septembre.
- DWP (*Department for Work and Pensions*, ministère du Travail et des Retraites) (2010a), « Universal Credit: Welfare that works – Impact Assessment », *Department for Work and Pensions*, Londres.
- DWP (2010b), « Income Related Benefits: Estimates of Take-Up in 2008-2009 », *Department for Work and Pensions*, Londres.
- DWP (2011), « Universal Credit: welfare that works – Impact Assessment » (revised), *Department for Work and Pensions*, Londres.
- Égert, B., T. Kozluk et D. Sutherland (2009), « Infrastructure and Growth: Empirical Evidence », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 685, Éditions OCDE, Paris.
- Finn, D. et A. Tarr (2012), « Implementing Universal Credit. Will the reforms improve the service for users? », *Centre for economic and social inclusion/Joseph Rowntree Foundation*.
- Guichard, S., M. Kennedy, E. Wurzel et C. André (2007), « What Promotes Fiscal Consolidation: OECD Country Experiences », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 553, Éditions OCDE, Paris.
- Harrington, M. (2010), *An Independent Review of the Work Capability Assessment*.
- HM Treasury – BIS (2012), « Plan for Growth: Implementation Update (March 2012) », Trésor britannique (HM Treasury) et ministère des Entreprises, de l'Innovation et des Compétences (BIS, *Department for Business, Innovation and Skills*), Londres.
- HM Treasury (2011), « Carbon price floor consultation: the Government response », Trésor britannique (HM Treasury), Londres.
- HM Treasury (2012a), « Impact on households: Distributional analysis to accompany the Autumn Statement 2012 », London.
- HM Treasury (2012b), « A new approach to public private partnerships », London.
- IFS (Institute for Fiscal Studies, Institut d'études budgétaires) (2012), *The IFS Green Budget 2012*.
- Joyce, M.A.S., A. Lasaosa, I. Stevens et M. TongJoyce (2011), « The Financial Market Impact of Quantitative Easing in the United Kingdom », *International Journal of Central Banking*, vol. 7, n° 3.
- Kapetanios, G., H. Mumtaz, I. Stevens et K. Theodoridis (2012), « Assessing the economy-wide effects of quantitative easing », *Bank of England Working Paper*, n° 443.
- Maer, L. et N. Broughton (2012), « Financial Services: contribution to the UK economy », *House of Commons Standard Note*, SN/EP/06193.
- Meaning, J. et F. Zhu (2011), « The impact of recent central bank asset purchase programmes », *Bank for International Settlements Quarterly Review*, décembre.
- OBR (*Office for Budget Responsibility*, Bureau pour la responsabilité budgétaire) (2012), *Fiscal sustainability report*, December 2012, *Office for Budget Responsibility*, Londres.
- OCDE (2005), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, chapitre 4, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010a), *Systèmes de santé – Efficacité et politiques*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010b), *Maladie, invalidité et travail – Surmonter les obstacles – Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2011a), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011b), *Études économiques de l'OCDE – Royaume Uni 2011*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE et Banque mondiale (2009), *Innovation and Growth – Chasing a Moving Frontier*, V. Chandra, D. Eröcal, P.C. Padoan et C.A. Primo Braga (éd.), Éditions OCDE, Paris.
- Pareliussen, J. (2013), « Work incentives and Universal Credit – reform of the benefit system in the United Kingdom », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1033, Éditions OCDE, Paris.
- Reinhart, C.M. et K.S. Rogoff (2009), « The Aftermath of Financial Crises », *National Bureau of Economic Research Working Paper*, n° 14656.
- Sutherland, D., R. Price, I. Joumard et C. Nicq (2007), « Performance Indicators for Public Spending Efficiency in Primary and Secondary Schools », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 546, Éditions OCDE, Paris.
- UKCES (UK Commission for Employment and Skills, Commission britannique pour l'emploi et les compétences) (2011b), *UK Commission's Employer Skills Survey 2011: England Results*, UK Commission for Employment and Skills, Londres.
- UKCES (2012), *The Youth Employment Challenge*, UK Commission for Employment and Skills, Londres.
- White, W.R. (2012), « Ultra Easy Monetary Policy and the Law of Unintended Consequences », *Federal Reserve Bank of Dallas Globalization and Monetary Policy Institute Working Paper*, n° 126.
- Work and Pensions Committee (Commission de l'emploi et des retraites) (2011), « The role of incapacity benefit reassessment in helping claimants into employment – Sixth Report », Chambre des communes (House of Commons), Londres.

ANNEXE A.1

Progrès des réformes structurelles

La présente annexe passe en revue les mesures prises en application des recommandations formulées dans les précédentes *Études*. Les recommandations qui sont nouvelles dans la présente *Étude* figurent au chapitre correspondant.

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente <i>Étude</i> (mars 2011)
Éducation	
Cibler davantage les ressources préscolaires sur les enfants issus de milieux défavorisés. Envisager d'intensifier les mesures d'aide à la maison pour les enfants des familles les plus démunies.	Le gouvernement a instauré un droit légal à 15 heures hebdomadaires d'enseignement gratuit pour les enfants de deux ans issus de milieux défavorisés. Cette disposition sera appliquée en deux temps, à compter de septembre 2013. Les pouvoirs publics ont fixé pour priorité aux <i>Sure Start Children's Centres</i> d'améliorer le devenir des enfants et de leurs familles, notamment des familles les plus défavorisées, en vue de réduire les inégalités dans le développement des enfants.
Réduire l'utilisation massive des notes à l'école primaire et secondaire pour évaluer les résultats des élèves, des établissements scolaires et du système scolaire. Renforcer l'utilisation des données recueillies de manière indépendante par échantillonnage et faire en sorte que le système d'inspection mette davantage l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage. Poursuivre l'élaboration des indicateurs sur la valeur ajoutée des résultats des établissements scolaires. Prendre davantage en compte l'avis des principaux acteurs du système, notamment les universités et les employeurs, dans les examens de fin d'études (<i>A-level</i> et GCSE), et déterminer s'il est utile de disposer de conseils d'examen concurrents.	Les autorités ont annoncé une méthode améliorée pour évaluer par échantillonnage les compétences en sciences à l'échelon national au niveau de la deuxième étape clé (<i>Key Stage 2</i>), en utilisant un échantillon d'élèves pour suivre plus précisément les évolutions. De nouveaux indicateurs axés sur la valeur ajoutée (qui montrent les progrès accomplis par les élèves entre deux étapes clés) ont été ajoutés aux classements des établissements en fonction de leurs résultats. Les pouvoirs publics ont transmis par courrier au responsable de l'Ofqual (autorité de réglementation) les propositions de réforme de ces examens, qui accordent aux universités un rôle beaucoup plus important dans la réforme des diplômes. L'Ofqual devrait publier ses conclusions rapidement.

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente <i>Étude</i> (mars 2011)
<p>Mieux cibler l'aide financière octroyée aux élèves défavorisés et améliorer sa transparence. Étudier les effets des réformes de la scolarité, comme la création des <i>Free Schools</i>, sur l'égalité des chances et d'accès et le choix des élèves défavorisés. Encourager les meilleurs enseignants à travailler dans les établissements scolaires les plus démunis.</p>	<p>Les autorités ont amélioré la transparence de la prime pour les enfants défavorisés (<i>Pupil Premium</i>) en obligeant les établissements à rendre compte aux parents de la manière dont ils ont utilisé cette prime, tandis que les classements des établissements en fonction de leurs résultats comprennent un volet dédié aux résultats des élèves pouvant prétendre à cette prime.</p> <p>Les <i>Free Schools</i> enrichissent l'offre scolaire permettant de répondre à la demande locale. La moitié de ces écoles libres ouvertes en 2011 sont situées dans les 30 % de collectivités les plus démunies. 45 % de celles qui ont ouvert leurs portes en septembre 2012 sont situées dans les 25 % de collectivités les plus démunies.</p> <p>Deux programmes ont été mis en place pour inciter les meilleurs enseignants à s'installer dans les zones les plus défavorisées :</p> <p><i>i) School Direct</i> offre aux établissements la possibilité de recruter et de former leurs propres enseignants. Pour soutenir les établissements situés dans les quartiers les plus défavorisés, des primes supplémentaires sont octroyées aux enseignants en formation et aux établissements. <i>ii) Teach First</i> vise à placer les meilleurs diplômés dans les établissements difficiles pendant au moins deux ans dans le cadre du <i>Leadership Development Programme</i>. En juin 2012, le ministre a annoncé que le gouvernement s'engageait à tripler le nombre de participants à ce programme, qui devraient être 1 500 d'ici à 2014/2015.</p>
<p>Offrir plus de choix aux élèves et harmoniser les règles du jeu entre les établissements en essayant d'interdire l'utilisation du critère du lieu d'habitation pour l'admission dans des établissements publics relevant de certaines autorités locales ; en encourageant l'ouverture de nouvelles écoles même si cela crée provisoirement une certaine surcapacité ; et en accordant aux établissements financés par les autorités locales la possibilité d'embaucher leur personnel et de négocier les salaires au même titre que les <i>academies</i> et les <i>Free Schools</i>.</p>	<p>Le code révisé qui régit les admissions dans les établissements (<i>Schools Admissions Code</i>) entré en vigueur en février 2012 a instauré plusieurs changements qui visent à garantir une procédure d'admission simplifiée, rationalisée, plus juste et plus transparente. Les établissements scolaires sont désormais tenus de publier leurs modalités d'admission sur leur site Internet afin que tous les parents puissent les consulter.</p> <p>Le programme <i>Free Schools</i> offre davantage de choix aux élèves en contribuant à la création de nouveaux établissements. Les pouvoirs publics ont également simplifié la procédure de création des <i>academies</i>, afin que les autorités locales puissent plus facilement en ouvrir et pour inciter un plus grand éventail de parrains à les soutenir. De nombreuses écoles publiques bénéficient déjà des mêmes libertés que celles dont disposent les <i>academies</i> et les écoles libres en ce qui concerne le recrutement de leur personnel. Pour les écoles publiques financées par l'autorité locale, cette dernière demeure l'employeur légal et peut, à ce titre, faire entendre sa voix en ce qui concerne ces embauches. La responsabilité quotidienne du recrutement reste du ressort du chef d'établissement et de l'organe directeur.</p>
<p>Simplifier le système d'enseignement professionnel et mettre davantage l'accent sur les apprentissages de qualité. Renforcer les incitations ciblées sur les jeunes issus de milieux modestes.</p>	<p>L'État a supprimé, fusionné, stoppé le financement ou réduit la voilure des administrations impliquées dans l'enseignement complémentaire. Il met au point un système unique de financement dédié à la formation des adultes, qui entrera pleinement en vigueur à compter de l'année scolaire 2013/2014 et s'appuiera sur un tableau de taux standard qui remplacera plus de 6 000 taux de financement différents à l'heure actuelle. L'État encourage également l'apprentissage au niveau supérieur via le <i>Higher Apprenticeship Fund</i> qui investit 25 millions GBP dans ce mode d'apprentissage.</p> <p>Depuis août 2012, les contrats d'apprentissage doivent durer au moins 12 mois. L'État s'est engagé dans la création d'une gamme de nouveaux contrats d'apprentissage visant à stimuler l'acquisition de hautes compétences, indispensables à l'économie. Les nouveaux contrats d'apprentissage au niveau secondaire ont augmenté de 75.5 % en 2010/11 par rapport à 2009/10, contre une progression de 47.8 % pour les nouveaux contrats d'apprentissage au niveau supérieur sur la même période. Par ailleurs, 175 millions GBP par an (sur la période couverte par le présent Examen des dépenses) sont alloués par l'État à l'aide aux élèves, que les établissements sont libres d'utiliser selon les besoins, notamment pour venir en aide aux élèves issus de milieux modestes.</p>

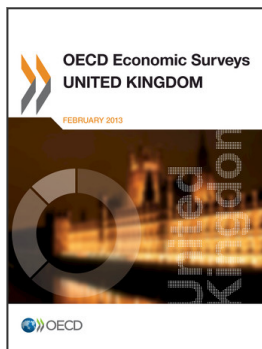
Recommandations	Mesures prises depuis la précédente <i>Étude</i> (mars 2011)
<p>Étudier la possibilité de diminuer la part de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur, par exemple en réduisant les subventions accordées aux universités et en utilisant certaines des économies réalisées pour augmenter le nombre de places disponibles.</p>	<p>Depuis l'automne 2012, tous les établissements d'enseignement supérieur en Angleterre ont la possibilité d'appliquer des droits d'inscription pouvant aller jusqu'à 9 000 GBP par an pour les cursus pré-licence, contre un maximum de 3 465 GBP auparavant. Parallèlement, la part du financement assuré par l'État diminue. Les subventions publiques seront maintenues pour soutenir les disciplines prioritaires et coûteuses, comme la médecine, les sciences et l'ingénierie.</p> <p>Avec le nouveau système, dans lequel la part des subventions dans le financement diminue au profit des prêts remboursables consentis pour le paiement des droits de scolarité, aucun nouvel étudiant en pré-licence n'aura à s'acquitter de ces droits à l'avance : les étudiants peuvent en effet rembourser progressivement leurs droits de scolarité une fois qu'ils sont salariés et à condition de percevoir une rémunération supérieure à 21 000 GBP.</p> <p>En 2012/13, l'État a levé les restrictions qui limitaient le nombre d'inscriptions des meilleurs étudiants, ayant obtenu une note équivalente à AAB ou plus à l'examen de fin des études secondaires. Il a également autorisé une marge relativement souple de 20 000 places supplémentaires environ pour récompenser les établissements qui conjuguent enseignement de qualité et optimisation des ressources et dont les frais de scolarité annuels moyens (après exonérations des droits de scolarité) s'élèvent au plus à 7 500 GBP. L'État a également annoncé qu'il comptait aller plus loin en 2013/14 : les établissements seront autorisés à accueillir, sans limites, les étudiants ayant obtenu une note correspondant à ABB ou plus et 25 000 places supplémentaires seront octroyées pour récompenser les établissements qui conjuguent enseignement de qualité et optimisation des ressources.</p>
Santé	
<p>Améliorer les flux d'information pour que les patients puissent prendre des décisions éclairées.</p>	<p>La stratégie d'information du ministère de la Santé en matière de santé et de protection sociale en Angleterre – intitulée « <i>The power of information</i> » et publiée le 21 mai 2012 – exposait l'action pensée par le gouvernement pour atteindre son objectif d'améliorer l'information des patients et l'ouverture, la transparence et la comparabilité. La stratégie prévoit de donner aux patients un accès en ligne à leur dossier médical d'ici à 2015 et de lancer des normes contraignantes en matière d'information – comprenant notamment un identifiant unique – afin de faciliter l'intégration des différents systèmes et d'améliorer le flux d'information entre les différents cadres de soins. La stratégie décrit également comment, à compter de 2013, chacun pourra accéder à des informations sécurisées sur les différents sites Internet existants au niveau national grâce à un nouveau portail complet.</p>
<p>Améliorer les méthodes et les données utilisées pour évaluer les réformes des soins de santé.</p>	<p>Le <i>Health and Social Care Act</i> (loi sur la santé et la protection sociale) a été adopté en mars 2012 et il prévoit que les infrastructures nécessaires aux réformes (c'est-à-dire les nouveaux organismes) devront être en place d'ici à avril 2013. Le suivi et la mesure des avantages apportés par les réformes de la santé seront assurés par le ministère de la Santé et les nouveaux organismes, par le biais de leurs cadres opérationnels et de leurs mandats.</p>

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente <i>Étude</i> (mars 2011)
Faire en sorte que le mécanisme du paiement aux résultats reflète les priorités d'activité et récompense la qualité. Aligner plus étroitement la rémunération du personnel sur le niveau d'activité.	<p>Paiement aux résultats : aux termes du <i>Health and Social Care Act 2012</i>, l'autorité de régulation du secteur, <i>Monitor</i>, fixe les prix à l'échelon national et les règles régissant la modification des prix à l'échelon local.</p> <p>Le mécanisme du paiement aux résultats est progressivement étendu au secteur de la santé mentale, à l'oncologie et à certaines activités menées au niveau des collectivités, ce qui devrait contribuer à améliorer les résultats et l'efficacité dans ces domaines.</p> <p>Les responsables des achats disposent déjà des mécanismes nécessaires pour mettre l'accent sur les activités prioritaires pour la population locale (via leurs décisions d'achat) et pour récompenser la qualité (par le biais du cadre de paiement CQUIN).</p> <p>Le programme <i>Agenda for Change</i> aligne les performances et les objectifs du personnel non médical au moyen du lien entre le cadre <i>Knowledge and Skills Framework</i> (KSF) du NHS et le cadre d'évaluation. Ce dernier fournit des objectifs personnels qui sont conformes aux objectifs organisationnels, tandis que le KSF définit le type et le niveau de connaissances et de compétences requises pour l'emploi et pour atteindre les objectifs qui lui correspondent.</p> <p>Dans des circonstances exceptionnelles, la progression de la rémunération peut également être reportée en cas de performances nettement insuffisantes.</p>
Réglementation financière	
S'attaquer au problème des banques jugées trop importantes pour faire faillite en restructurant celles-ci en plusieurs entités ou en créant des structures de holding passives servant de pare-feu.	<p>Les autorités ont souscrit aux recommandations de l'Independent Commission on Banking (Commission indépendante sur les banques) pour cloisonner les opérations de détail des principales banques du Royaume-Uni ainsi que pour améliorer leur aptitude à absorber les pertes. Ces réformes sont parmi les plus profondes réalisées dans toutes les grandes économies pour faire face aux problèmes des établissements trop grands pour faire faillite. Les autorités ont accepté les recommandations de la Commission en principe en décembre 2011 et ont déjà introduit le premier texte législatif nécessaire pour mettre en œuvre les réformes. Elles se sont engagées à avoir mis en place tous les textes législatifs nationaux pertinents d'ici à 2015 et à mettre en œuvre les réformes d'ici à 2019.</p>
Renforcer les normes de fonds propres, limiter l'effet de levier des banques et exiger de celles-ci qu'elles détiennent des fonds propres suffisants pour faire face aux risques hors bilan. Introduire un provisionnement dynamique pour réduire le caractère procyclique du système financier. Développer le cadre macroprudentiel.	<p>Le projet de loi sur les services financiers reformera la réglementation financière du Royaume-Uni. Un élément clé de ces réformes est l'établissement du Financial Policy Committee (FPC) au sein de la Banque d'Angleterre, qui prendra en charge essentiellement les analyses et les mesures macroprudentielles indispensables pour assurer que les risques et les vulnérabilités émergents dans l'ensemble du système financier sont identifiés, suivis et efficacement corrigés. Les autorités envisagent de rendre le FPC responsable de la fixation du niveau des réserves de fonds propres contractuelles du Royaume-Uni ; de lui donner des prérogatives directionnelles pour imposer des normes de fonds propres sectorielles ; et de le doter d'un outil lui permettant de déterminer un ratio d'effet de levier modulable dans le temps, mais pas avant 2018 et sous réserve d'un réexamen en 2017 pour évaluer les progrès réalisés au regard des normes internationales. Un FPC provisoire a été établi pour exécuter, dans la mesure du possible, les tâches de l'organisme permanent avant que les textes législatifs nécessaires au passage à la nouvelle architecture réglementaire ne soient en place.</p>
Suivre les critères de prêts et les incitations de façon à assurer leur compatibilité avec la création de valeur à long terme.	<p>Le Financial Policy Committee (FPC) au sein de la Banque d'Angleterre prendra en charge essentiellement les analyses et les mesures macroprudentielles indispensables pour assurer que les risques et les vulnérabilités émergents dans l'ensemble du système financier sont identifiés, suivis et efficacement corrigés. Parmi ces risques systémiques figurent des niveaux peu viables d'effet de levier, d'endettement ou de croissance du crédit. Le FPC aura aussi pour objectif secondaire de soutenir la politique économique de l'État, y compris ses objectifs de croissance et d'emploi.</p>

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente <i>Étude</i> (mars 2011)
Marché du travail	
<p>Envisager de modifier le système de prélèvements et de prestations afin de diminuer le taux marginal d'imposition effectif supporté par les parents isolés et les couples où un seul des deux travaille lorsqu'ils augmentent leur temps de travail ou évoluent professionnellement.</p>	<p>Le nouveau crédit universel sera conçu pour aider les ménages à comprendre les prestations auxquelles ils ont droit et la manière dont leurs choix professionnels les influencent, en instaurant une prestation nettement simplifiée, reposant sur un système unique d'abattements et un taux de dégressivité applicables à tous les bénéficiaires. Le nouveau système de versement sera lancé en 2013.</p> <p>Ce nouveau taux de dégressivité est conçu pour renforcer les incitations au travail en diminuant le taux marginal d'imposition effectif supporté par les ménages qui demandent à bénéficier des prestations, de manière à ce qu'il soit plus rémunérateur de travailler ou d'augmenter son temps de travail.</p>
<p>Améliorer les incitations au travail des deuxièmes apporteurs de revenu en réduisant le lourd impôt implicite qui freine le retour à l'emploi, en raison du coût élevé de la garde d'enfants.</p>	<p>Le crédit universel prendra en charge le coût de la garde des enfants pour les personnes qui travaillent moins de 16 heures, ce qui concerne 80 000 familles supplémentaires qui ne peuvent actuellement pas prétendre à cette aide.</p> <p>En juin 2012, le ministère du Travail et des Retraites et le ministère de l'Éducation ont lancé conjointement la <i>Childcare commission</i>, chargée de trouver des solutions pour encourager l'offre de services de garde en dehors des heures ouvrables, afin que les parents puissent faire garder leurs enfants quand ils en ont besoin ; de repérer toute réglementation qui ne serait pas nécessaire pour garantir la sécurité ou la qualité ; et d'illustrer comment la garde des enfants joue un rôle clé pour inciter les parents à travailler et les sortir de la pauvreté. Cette Commission devrait présenter un bilan de ses travaux à l'automne 2012.</p>
Productivité	
<p>Faciliter l'entrée de nouvelles entreprises en réformant les réglementations d'urbanisme, surtout dans le secteur du commerce de détail. Faire en sorte que les aspects économiques soient mieux pris en compte dans les autorisations d'urbanisme.</p>	<p>Le nouveau cadre d'aménagement du territoire recentre le système de planification sur le soutien à une croissance économique durable. Il s'agit notamment d'assurer que les problèmes économiques occupent « une place importante » dans le système de planification. Les autorités simplifient aussi sensiblement les réglementations d'urbanisme de façon qu'elles soient plus faciles à consulter.</p>
<p>Dégager plus de terrains constructibles en redélimitant les « ceintures vertes » dans les zones en développement rapide.</p>	<p>Les autorités locales examinent constamment les limites des ceintures vertes aux fins de la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire. En septembre 2012, le gouvernement a annoncé vouloir encourager les conseils à tirer parti des nouvelles marges de manœuvre qui leur sont ménagées dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire afin d'inciter les collectivités locales à utiliser au mieux ces terrains, tout en protégeant l'ouverture des ceintures vertes, conformément aux exigences du cadre national. Il n'envisage actuellement aucune modification des protections réglementaires applicables aux ceintures vertes.</p>
<p>Continuer d'examiner les options disponibles pour remédier aux encombrements routiers et pour atténuer l'impact environnemental, notamment la mise en place d'un système de péage routier à l'échelle nationale.</p>	<p>Les autorités sont déterminées à réduire les encombrements routiers. Dans la déclaration d'automne de novembre 2011, elles ont annoncé plus de 1 milliard GBP de nouveaux financements pour réduire ces encombrements. Dans la déclaration d'automne de décembre 2012, elles ont annoncé 1.5 milliard de GBP supplémentaires. Les investissements visent essentiellement à rénover certains des principaux segments routiers, à supprimer les goulets d'étranglement, à accroître la capacité, à prolonger la durée de vie des routes du Royaume-Uni et à améliorer l'infrastructure cyclable.</p> <p>Le Department for Transport et le Trésor travaillent sur une étude de faisabilité visant à mettre au point de nouveaux modèles de propriété et de financement pour le système routier national. Cette étude ne couvre ni les tarifs routiers, ni la capacité des barrières de péage existantes. Une fois conclue cette étude à l'automne 2012, les autorités feront connaître leurs propositions.</p>

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente <i>Étude</i> (mars 2011)
Logement	
<p>Surveiller de près l'impact de la réforme de l'aménagement du territoire sur l'offre de logements, afin de déterminer si les collectivités locales bénéficient d'incitations suffisamment fortes en faveur de la construction de logements et revoir les incitations si nécessaire. Mettre en place un cadre approprié pour la planification stratégique.</p>	<p>Les différentes incitations proposées restent sous la surveillance de l'État : les réformes telles que la <i>Community Infrastructure Levy</i>, le <i>New Homes Bonus</i> et le maintien des impôts locaux sur les entreprises sont toutes récentes.</p>
<p>Remplacer la <i>council tax</i> (taxe d'habitation) actuelle et le droit de timbre par une taxe immobilière assise sur les valeurs marchandes. Dans un premier temps, mettre régulièrement à jour les valeurs des biens immobiliers sur lesquelles repose la <i>council tax</i>.</p>	<p>Aucune mesure n'a été prise pour introduire une taxe immobilière. Après avoir mené des consultations, le gouvernement prépare aujourd'hui un projet de loi pour autoriser la baisse de certains abattements octroyés sur la <i>council tax</i> au titre des résidences non occupées et secondaires, afin de marquer un nouveau pas en avant vers l'harmonisation plus poussée de la valeur des biens immobiliers et des taux d'imposition.</p>
<p>Assurer l'accès à un logement décent d'un coût abordable au moyen d'une aide au logement sous conditions de ressources, combinée à des subventions à la construction de logements accessibles, en tenant compte de la diversité des besoins locaux.</p>	<p>En 2011-2012, la <i>Homes and Communities Agency</i> a contribué à la finalisation de 59 451 logements en Angleterre et à la mise en chantier de 19 967 logements. Le 6 septembre 2012, l'État a annoncé la mise en œuvre d'un programme visant à construire 15 000 logements abordables supplémentaires, grâce à la conjugaison de garanties de l'État et d'apports en capital.</p>
<p>Intensifier la concurrence entre promoteurs en facilitant un accès équitable aux terrains.</p>	<p>Le <i>National Planning Policy Framework</i> (NPPF) a pour objectif d'étoffer l'offre de terrains viables pour la construction de logements ou autres. À l'heure actuelle, un grand nombre de collectivités locales n'ont pas de terrains déclarés constructibles. Au titre du NPPF, les demandes de permis de construire seront dans ce cas acceptées à priori, sous réserve de certains tests. Sur la période 2010-15, l'État se séparera également de suffisamment de terrains pour construire 100 000 logements.</p>
<p>Assurer des apprentissages de qualité dans les métiers de la construction pour qu'aucune pénurie de travailleurs qualifiés n'enraye la croissance du secteur lorsque la demande se redressera.</p>	<p><i>CITB-Construction Skills</i>, le conseil des qualifications sectorielles dédié à la construction, a créé le <i>Construction Skills Network</i> (CSN) afin de déterminer les besoins futurs en qualifications et en formation du secteur britannique de la construction et de dégager un consensus sur les besoins actuels et futurs en matière de qualifications. L'État soutient également l'apprentissage au niveau supérieur via le <i>Higher Apprenticeship Fund</i>, qui œuvrera en faveur de l'apprentissage de qualité dans le secteur de la construction et les secteurs connexes.</p>
Croissance verte	
<p>Poursuivre les efforts visant à atteindre un prix du carbone plus élevé au niveau international.</p>	<p>Le gouvernement soutient une révision en hausse de l'objectif de réduction des émissions de l'UE à 30 % d'ici à 2020. Il participe activement aux négociations menées à l'échelon de l'UE en ce qui concerne la proposition de la Commission visant à éclaircir les dispositions de la Directive sur le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté. Selon les autorités britanniques, pour rassurer les marchés et les entreprises, l'UE ne doit pas se limiter à concentrer les mises aux enchères des quotas d'émissions en fin de période. C'est pourquoi le gouvernement mettra à profit sa participation aux négociations sur le système européen d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre pour plaider en faveur d'une suppression définitive des autorisations d'émissions.</p>
<p>Appliquer des prix du carbone plus élevés et plus uniformes et évaluer les chevauchements et les interactions entre les moyens d'action. Étudier les moyens d'offrir aux entreprises davantage de certitude quant à la trajectoire du prix du carbone.</p>	<p>Lors de la présentation de son budget 2011, le Royaume-Uni a annoncé l'instauration d'un prix minimum du carbone. Ce prix plancher, qui s'élève à 16 GBP par tonne de CO₂ en 2013 et atteint 30 GBP par tonne de CO₂ en 2020 (prix réels de 2009), a pour effet de réduire les incertitudes des investisseurs, de fixer un prix équitable pour le carbone et de renforcer les incitations à investir dès à présent dans la production sobre en carbone.</p>
<p>Relever progressivement le taux de la TVA sur l'énergie domestique pour le porter au taux normal. Proposer une aide ciblée pour pallier les effets redistributifs négatifs.</p>	<p>Pas de mesures prises.</p>

Recommandations	Mesures prises depuis la précédente <i>Étude</i> (mars 2011)
<p>Accélérer la mise au point et la mise en place des technologies à faible intensité de carbone, en s'attachant à corriger les incitations inappropriées du marché privé en faveur de l'innovation. Faciliter la conclusion de contrats à plus long terme dans le domaine des énergies renouvelables, réduire les contraintes que les règles de raccordement au réseau font peser sur les producteurs d'électricité renouvelable, simplifier et accélérer les procédures de planification.</p>	<p>Le programme de réforme du marché de l'électricité, incorporé dans le projet de loi sur l'énergie présenté au Parlement en novembre 2012, vise à garantir une production sûre, propre et peu coûteuse d'électricité et à permettre aux investisseurs dans le déploiement de technologies sobres en carbone d'avoir une certaine visibilité sur le long terme. Le gouvernement a également relancé le <i>Low Carbon Innovation and Coordination Group</i>. Les évaluations des besoins en innovation technologique (<i>Technology Innovation Needs Assessments – TINA</i>) ont été finalisées pour les technologies innovantes les plus importantes, comme les éoliennes en mer, les bioénergies et les énergies marines, afin de recenser les principaux besoins en innovation de certains types de technologies.</p>
<p>Utiliser la Green Investment Bank (GIB) pour subventionner les projets justifiant un faible taux social d'actualisation. Pour renforcer l'effet de levier, la GIB devrait être autorisée à emprunter sur les marchés obligataires compte tenu des contraintes budgétaires.</p>	<p>La Green Investment Bank (GIB) britannique est désormais totalement opérationnelle. L'équipe britannique spécialisée dans l'investissement vert mise en place pour préparer la GIB a déjà confié 180 millions GBP à des gestionnaires de fonds spécialisés afin de prendre des participations dans des projets dédiés aux déchets et à l'efficacité énergétique à l'étranger. La GIB est dotée d'une capitalisation initiale de 3 milliards GBP, ce qui lui garantit une autonomie financière jusqu'à 2015/2016. Elle sera autorisée à emprunter sous réserve que l'objectif de baisse de la dette en pourcentage du PIB soit atteint et qu'elle reçoive une nouvelle approbation de la CE pour aide de l'État.</p>
<p>Continuer à renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique, en mettant l'accent sur la réduction des défaillances du marché par la fourniture adéquate de biens publics, notamment l'information, de meilleurs cadres d'évaluation des risques et des outils de mesure plus fins pour le suivi et l'évaluation.</p>	<p>Le Royaume-Uni élabore un programme national d'adaptation, axé sur les risques et les opportunités engendrés par les conséquences du changement climatique. L'évaluation exhaustive des risques associés au changement climatique publiée en janvier 2012 énonce les risques les plus importants, ainsi que les principales opportunités, qui découlent du changement climatique pour le Royaume-Uni. En s'appuyant sur cette évaluation, les administrations nationales préparent actuellement des programmes d'adaptation qui permettront de relever ces défis. Le programme national d'adaptation britannique (<i>National Adaptation Programme</i>) qui sera publié à l'été 2013 présentera les objectifs, les politiques et les mesures du gouvernement vis-à-vis des risques et des opportunités associés au changement climatique.</p>
Régime fiscal	
<p>Augmenter les taux préférentiels et abolir les taux de TVA égaux à zéro. Réduire la complexité du Code des impôts.</p>	<p>Pas de mesures prises. Les autorités ont établi l'Office of Tax Simplification (OTS), bureau indépendant chargé de fournir des avis sur la simplification du régime fiscal. L'examen des allègements fiscaux a conduit à la suppression de 90 pages environ du Code des impôts. À l'issue de l'examen de la fiscalité des petites entreprises, une nouvelle base de calcul de l'impôt, plus simple, a été introduite à compter d'avril 2013 pour les petites entreprises non constituées en société.</p>



Extrait de :

OECD Economic Surveys: United Kingdom 2013

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-gbr-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Évaluation et recommandations », dans *OECD Economic Surveys: United Kingdom 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-gbr-2013-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.